

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2024

2028



Résidence Gustave Pedoya
EHPAD - SSIAD

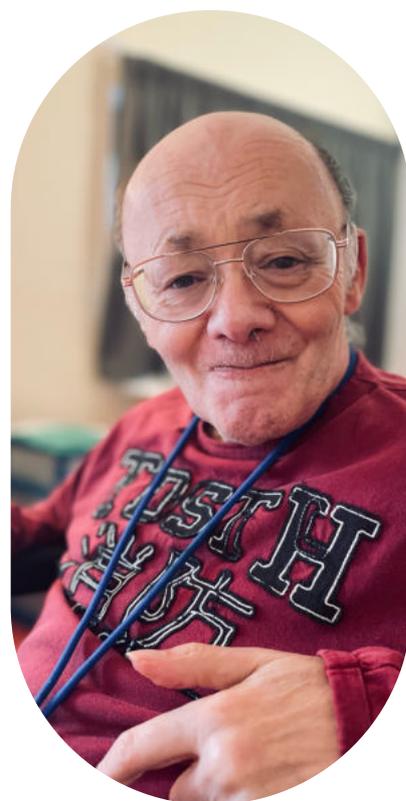
SOMMAIRE

| | | |
|-----------|---|----------------|
| 01 | LA PAROLE DE CHACUN | PAGE 3 |
| 02 | L'ADAPTATION DE L'OFFRE AUX BESOINS DES SENIORS | PAGE 9 |
| 03 | NOTRE HISTOIRE, LES RÉSIDENTS, NOTRE ÉQUIPE, NOS VALEURS | PAGE 16 |
| 04 | LA BIEN-TRAITANCE ET L'ETHIQUE | PAGE 26 |
| 05 | LA PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT | PAGE 30 |
| 06 | LES ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS | PAGE 33 |
| 07 | LES PARTENAIRES | PAGE 46 |
| 08 | LA VIE PROFESSIONNELLE ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL | PAGE 49 |
| 09 | LA PLACE DU NUMÉRIQUE | PAGE 54 |
| 10 | LE DÉVELOPPEMENT DURABLE | PAGE 59 |
| 11 | LA DÉMARCHE QUALITÉ ET RISQUES EN CHEF D'ORCHESTRE | PAGE 62 |
| | GLOSSAIRE REFERENCES REGLEMENTAIRES | PAGE 68 |





PARTIE 1



LA PAROLE DE CHACUN

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Madame, Monsieur,
Cher(e) Résident (e), Cher(e) usager,
Cher(e) Proche, Cher(e) Partenaire,

Le projet d'établissement constitue l'élément central de la politique menée par l'ensemble du personnel afin de **garantir aux résidents de l'EHPAD*, aux usagers du SSIAD* et à leurs proches un accompagnement adapté à leurs besoins et dans le respect de leur choix.**

Véritable outil fédérateur, il a pour objectif de **fixer les orientations stratégiques de l'EHPAD et du SSIAD pour les cinq années à venir** et d'être le fil conducteur pour l'ensemble des acteurs.

Au cours de l'année 2023, l'équipe de l'EHPAD Résidence Gustave Pédoya et du Service de Soins Infirmiers A Domicile 117 (SSIAD) a rédigé son nouveau projet institutionnel.

Il est le fruit d'**une réflexion collective** concernant la manière dont nous envisageons de fonctionner avec un même but :

- Au sein de l'EHPAD : Proposer un **service adapté aux besoins de chacun** et parce que chaque résident est unique, l'équipe s'efforce de **personnaliser au mieux les accompagnements** visant le **maintien de l'autonomie et le bien-être du résident et de ses proches**. Le cadre agréable, l'écoute bienveillante des professionnels et l'ambiance familiale que nous cultivons, apportent **sécurité et réconfort** à nos aînés et à leurs proches.
- Au sein du SSIAD, l'équipe s'efforce de garantir aux usagers un **accompagnement de qualité** afin qu'ils puissent être maintenus dans leur cadre de vie. **Préserver l'autonomie, assurer un lien social, et veiller au bien être physique et psychologique** des usagers sont les maîtres mots de ce service. Acteur essentiel du Séronais, il s'inscrit dans le parcours de santé des usagers du Canton.

Inscrit dans la continuité du plan précédent (2019-2023), le programme 2024-2028 se veut novateur.

In fine, ce projet d'établissement devra être un instrument de négociation avec les autorités lors de la prochaine signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2024-2028 avec l'ARS et le Conseil Départemental de l'Ariège.

Vanessa Estève
Directrice



Résidence Gustave Pédoya
EHPAD - SSIAD

**Déclinaison dans le glossaire*

LE POÈME DES RÉSIDENTS

« Loin de nos mauvais
souvenirs,
loin du tumulte extérieur,
autour de nous et avec nous,
du matin au soir s'affairent nos
anges bienveillants
Nous ne sommes plus seuls »

« Après une vie de combat,
Je veux exprimer ma joie
Joie de vivre ici,
Joie du contact avec le
personnel, avec ma famille
Joie de sortir, de marcher, de
visiter
Je respire.... »

LE MOT DES RÉSIDENTS



Jeannette



Jeanine



LA VOIX DES PROFESSIONNELLS



Infirmière

« Le travail au sein de l'EHPAD GGP est particulièrement intéressant et enrichissant d'un point de vue relationnel (auprès des résidents, de leurs proches et du personnel) que d'un point de vue professionnel avec la prise en soin de résidents polypathologiques »



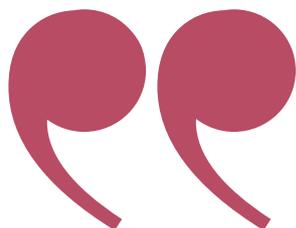
Aide-soignante

« Je suis aide-soignante depuis plusieurs années dans cette résidence. Je fais partie d'une équipe solidaire, empathique, disponible et dévouée. Notre mission est d'accompagner le résident dans les actes de la vie quotidienne en proposant des soins d'hygiène et de confort afin de maintenir son autonomie et son bien-être. Il est primordial pour nous de créer un climat de confiance et de respect. Nous intervenons auprès du résident tout au long du séjour et attachons une grande importance à leur garantir un accompagnement paisible lors de la traversée vers l'autre côté de la rive »



Animatrice

« J'exerce au sein de l'EHPAD depuis 1995. Après avoir occupé le poste de soignante, j'ai souhaité m'investir dans l'animation. Ce que j'apprécie dans cette fonction et qui m'apporte une grande satisfaction professionnelle est de créer une ambiance amicale, familiale pour les résidents et les familles. Je participe, avec mes collègues à la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé de chaque résident ; nous veillons à travailler en harmonie. Mon rôle est de proposer des temps individuels et collectifs afin de garantir à chaque résident du bien-être physique et psychologique, de créer du lien social pour lutter contre l'isolement »



Hôtelière

« Voilà plus de trois ans que je suis agent de service hôtelier dans cet EHPAD et je me sens bien ici. J'aime prendre soin de l'environnement des résidents et je suis fière de faire partie de cette équipe »



Technicien

« Le respect de nos aînés est une valeur qui m'est chère et que je trouve au sein de cet EHPAD. Je prends plaisir à participer à l'accompagnement des résidents au quotidien, avec le sourire et la plaisanterie »



Animatrice PASA

« Ce que j'aime dans mon métier c'est de partager des moments de plaisir avec les résidents pendant les temps d'accueil au PASA*, les écouter parler du bon vieux temps, de les voir sourire et de contribuer au maintien de leur autonomie en leur proposant des activités thérapeutiques »



LA VOIX DES PROFESSIONNELLS



Adjointe Administrative

« Avec mes deux collègues de l'accueil, nous sommes là pour répondre au mieux aux besoins et sollicitations des résidents de l'EHPAD et de leurs proches, tout au long de leur séjour, mais aussi des usagers du SSIAD »



Cuisinière

« Je suis cuisinière au sein de l'EHPAD depuis 3 mois. J'ai fait le choix d'exercer mon métier au sein d'un EHPAD car j'apprécie la relation avec les résidents et surtout j'ai à cœur de leur apporter du bien être en satisfaisant leurs papilles »



Lingère

« Je travaille à l'EHPAD depuis 2014. Dans ma mission, j'apprécie de prendre soin des vêtements des résidents afin qu'ils se sentent bien et d'être en relation au quotidien avec les résidents et les familles »



Aide-soignant

« Quand j'arrive au domicile d'un patient du SSIAD, j'aime l'accueil qui nous est réservé ; ce sont des moments chaleureux »



Aide-soignante

« Ce que j'apprécie en travaillant au sein du SSIAD, c'est la diversité des prises en soin et de participer au maintien à domicile des usagers du service »



**SEUL ON VA PLUS VITE,
ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN**

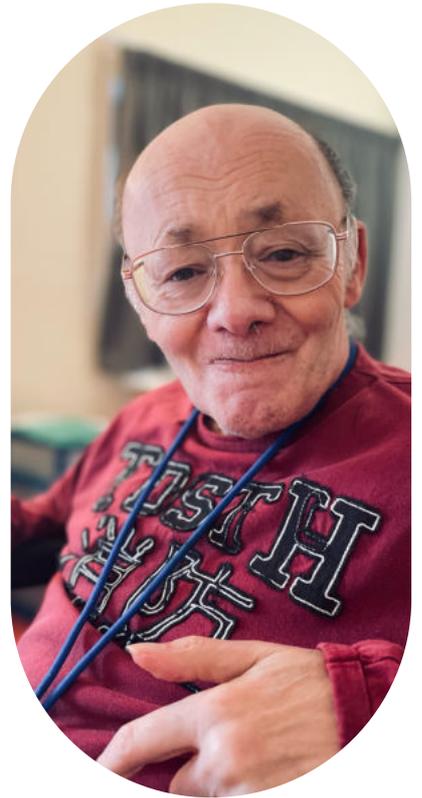


**VIVRE (COMME) CHEZ SOI, AVEC UN TRUC
EN PLUS : PLEIN DE SOURIRES AUTOUR DE
VOUS !**





PARTIE 2



L'ADAPTATION DE L'OFFRE
AUX BESOINS DES SENIORS

A. LES POLITIQUES NATIONALES "GRAND ÂGE"

PROGRAMME 2023 - 2025 : "BIEN VIEILLIR CHEZ SOI ET EN ÉTABLISSEMENT"

Le Gouvernement s'est engagé :

A financer le maintien au domicile

- Augmentation de la dotation et garantie de financement public (tarif national plancher)
- Attractivité des métiers du domicile par la revalorisation (prime) et l'accessibilité (formation et reconversion)
- Réforme des services et uniformisation des Services A Domicile : fusion et coordination des intervenants
- Plan anti-chutes dans chaque région

A accompagner les réflexions autour des habitats intermédiaires

- Propositions du « Laboratoire des solutions de demain » : résidence, habitat inclusif, famille d'accueil, colocation...
- Soutien financier "Aide à la Vie Partagée" pour les habitants de ces structures

A soutenir l'amélioration de la qualité des accompagnements

- Contrôles renforcés et sanctions exemplaires
- Formation à la Bienveillance et la lutte contre la maltraitance
- Déploiement des évaluations de la qualité des accompagnements sur la période 2023-2027
- Association importante du Conseil de la Vie Sociale à la gouvernance de l'EHPAD
- Recours à la médiation facilitée

A investir pour des EHPAD ouverts et mieux médicalisés

- Architecture adaptée à la grande dépendance : reconstruction, rénovation, réhabilitation
- Ouverture des EHPAD : tiers-lieux, crèche, partage des espaces...
- Déploiement du numérique
- Augmentation des postes de soignants et attractivité des métiers
- Pérennisation des compétences incontournables : Infirmier de nuit, équipes mobiles...
- Déploiement d'EHPAD "Centre de Ressources" pour chaque département



A. LES POLITIQUES NATIONALES "GRAND ÂGE" FEUILLE DE ROUTE 2021- 2023 PERSONNES AGÉES TRÈS DÉPENDANTES

5 AXES 15 MESURES

Le **Ministère** apporte des réponses médico-sociales aux personnes âgées en perte d'autonomie, dès lors que le maintien au domicile n'est plus possible

1 CRÉATION D'OFFRES SANITAIRES

Mesure 1 : Une offre d'unités de soins prolongés complexes pour les personnes âgées hospitalisées

Mesure 2 : Une synergie des offres EHPAD et Unité de Soins Longue Durée

2 TRANSFORMATION DES EHPAD

Mesure 3 : Augmentation des alternatives aux EHPAD, comme l'habitat inclusif par exemple

Mesure 4 : Adaptation de l'architecture des EHPAD aux troubles neurocognitifs et comportementaux

3 HAUT NIVEAU D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRISE EN SOINS

Mesure 5 : Engagement d'EHPAD comme Centre de Ressources Territorial

Mesure 6 : Déploiement de plus de PASA* et d'Unités d'Hébergement Renforcées

Mesure 7 : Regroupement des EHPAD publics autonomes en Groupement territorial social et médico-social

Mesure 8 : Tarification globale sans Pharmacie à Usage Interne

4 RECONNAISSANCE ET ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

Mesure 9 : Médecins coordonnateurs : nouvelles missions

Mesure 10 : IDEC* : reconnaissance de la fonction et référentiel métier

Mesure 11 : Infirmiers en Pratique Avancée : mutualisation

Mesure 12 : Infirmiers de nuit : astreintes

Mesure 13 : Chirurgiens-dentistes : intervention facilitée par contrat

5 MODALITÉS D'INTERVENTION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Mesure 14 : Ressources sanitaires : Hospitalisation A Domicile, appuis soins palliatifs, appuis maladies neurodégénératives, Équipes Mobiles Gériatriques...

Mesure 15 : Ressources santé mentale : équipes mobiles psychiatrie, autorisation de l'activité de soins de psychiatrie...

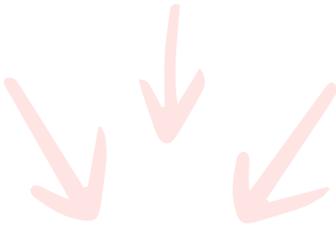


B. L'OBJECTIF DU "BIEN VIEILLIR" EN OCCITANIE

Le nombre de seniors dépendants augmenterait de 60 % en Occitanie d'ici 2040.

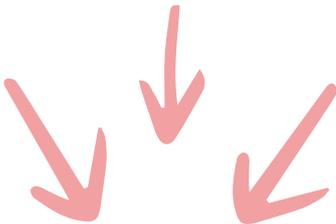
L'ARS Occitanie a choisi d'agir sur trois leviers

1



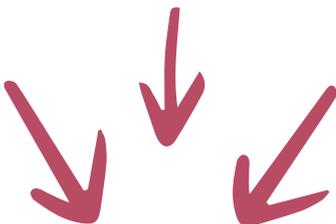
**RETARDER L'ENTRÉE
DANS LA DÉPENDANCE**

2



ADAPTER LE DOMICILE

3



TRANSFORMER L'EHPAD

Le Programme *Icope* : prévenir la dépendance

Il s'appuie sur le repérage des facteurs de fragilité chez les seniors et la mise en œuvre d'actions ciblées pour préserver capacités et autonomie des personnes. La démarche est déployée avec le Gérontopôle du Centre Hospitalier de Toulouse.

Le dispositif occitan "antichute"

L'ARS Occitanie déploie en local le plan national antichute par :

- Le programme *Icope* pour repérer et prévenir les risques de chutes
- L'aide au financement des travaux d'adaptation des logements
- Les conseils d'ergothérapeutes et de l'équipes locales d'accompagnement sur les aides techniques pour choisir ses aides techniques adaptées
- La plateforme *Occitanie Sport Santé* pour trouver son activité physique
- Le programme *Vivifrail* pour promouvoir l'activité physique au domicile
- Le financement du programme d'activité physique adaptée en EHPAD
- La prise en charge de la téléassistance dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

Le Déploiement de la mission de Centre de Ressources Territorial

Les EHPAD portant cette mission participeront au maintien à domicile des personnes âgées

- Mettent leur expertise au service des professionnels du domicile.
- Proposent des accompagnements renforcés au domicile, en alternative à l'EHPAD



C. LA SITUATION ET LES ENJEUX DE L'ARIEGE

Sources : Schéma Départemental de l'Autonomie 2016 - 2020
Schéma territorial de santé de l'Ariège 2023-2028

La population âgée de l'Ariège en quelques chiffres :



26% de la population ariégeoise est âgée de plus de 65 ans (22% en moyenne en Occitanie)



3,8% des séniors sont atteints de démence, avec une recrudescence annoncée



33% des séniors sont exposés aux situations de solitude et d'isolement



10% sont plus ou moins dépendants, affectés de pathologies entraînant des incapacités



13 SSIAD - 434 places avec un déséquilibre de répartition : le pays de Foix Haute Ariège est en déficit de places, à l'inverse du pays de Couserans



27 EHPAD - 2 264 places dont 251 places en unité protégée, réparties sur 12 établissements. 25% des établissements ont un PASA*

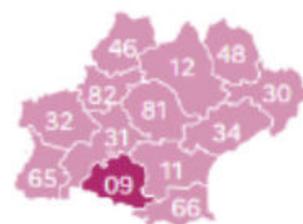
Le **schéma territorial de santé 2023-2028** (en cours de consultation lors de la rédaction de ce Projet d'Établissement) présente les **enjeux, défis, propositions** et futurs **objectifs** pour l'Ariège, notamment :

DES ENJEUX POUR LE MEDICO-SOCIAL :

- Les tensions en ressources humaines
- L'adaptation de l'offre médico-sociale pour répondre aux besoins du domicile
- Des projets de réhabilitations et de reconstructions pour les établissements les plus vétustes (plan d'aide et mesures Ségur « investissement »)

DES DEFIS ET PROPOSITIONS POUR AGIR :

- Améliorer les conditions de travail, la qualité de vie au travail et la reconnaissance professionnelle
- Soutenir les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), favorisant l'exercice coordonné et décloisonné entre l'hôpital, la ville et le médico-social
- Déployer des offres de répit pour les aidants du secteur « personnes âgées »
- Soutenir les établissements en difficultés financières (inflation...)
- Développer l'usage des outils numériques en santé



Résidence Gustave Pedoya
EHPAD - SSIAD

*Déclinaison dans le glossaire

D. LA RÉPONSE DU CCAS DE LA BASTIDE DE SÉROU

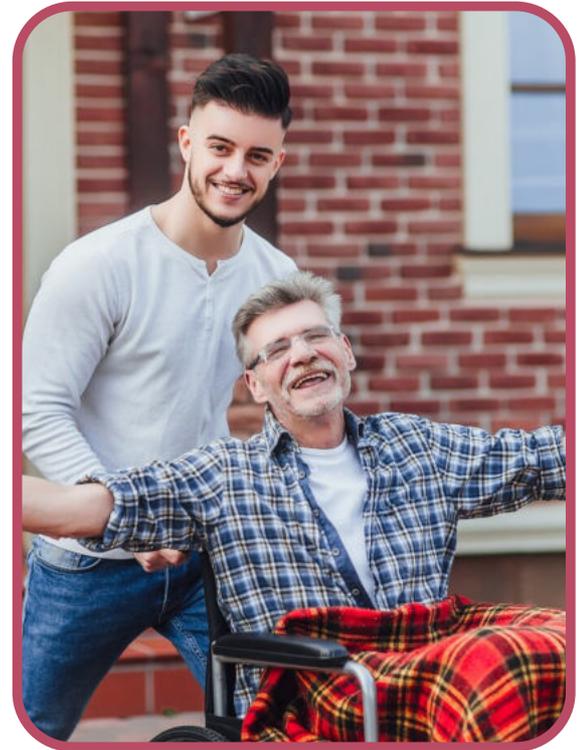
Le CCAS de la Bastide de Sérou inscrit ses missions et ses futurs projets dans ce contexte national et local...

- ✓ En proposant un **SSIAD dans une zone rurale** où la lutte contre l'isolement est un enjeu majeur (*réponse aux besoins de la population ariégeoise*)
- ✓ En **ouvrant les animations de l'EHPAD** aux bénéficiaires du SSIAD et à l'ensemble des séniors du territoire (*réponse aux besoins de la population ariégeoise et au programme "Bien vieillir" du Gouvernement*)
- ✓ En proposant un **PASA*** et une **Unité Protégée** aux personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives (*réponse aux besoins de la population ariégeoise, à l'axe 3 de la feuille de route ministérielle "Personnes âgées très dépendantes" et au programme "Bien vieillir" du Gouvernement*)
- ✓ En s'inscrivant dans le **dispositif occitan "antichute"** au domicile (évaluation des risques) et à l'EHPAD (activité physique adaptée) - (*réponse au projet "Bien vieillir en Occitanie" et au programme "Bien vieillir" du Gouvernement*)
- ✓ En recherchant des financements pour **rénover la structure** et l'adapter aux profils des personnes accueillies (*réponse au schéma territorial de santé de l'Ariège, à l'axe 2 de la feuille de route ministérielle "Personnes âgées très dépendantes" et au programme "Bien vieillir" du Gouvernement*)
- ✓ En répondant à un appel à projet pour construire une **Résidence Autonomie** (*réponse au schéma territorial de santé de l'Ariège et au programme "Bien vieillir" du Gouvernement*)
- ✓ En transformant le SSIAD en **Service Autonomie à Domicile (SAD)**, conformément à la réforme de l'offre des services à domicile (*réponse au programme "Bien vieillir" du Gouvernement*)
- ✓ En **associant le Conseil de la Vie Sociale aux décisions** et réalisations des améliorations et innovations - dont la rédaction du présent projet (*réponse au programme "Bien vieillir" du Gouvernement*)



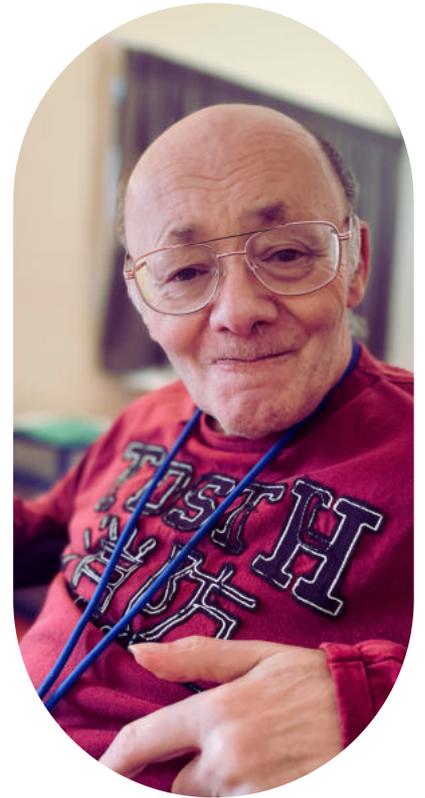
D. LA RÉPONSE DU CCAS DE LA BASTIDE DE SÉROU

- ✓ En prévoyant chaque année une **formation concernant la Bienveillance** (réponse au programme "Bien vieillir" du Gouvernement)
- ✓ En favorisant les **partenariats** pour maintenir le Résident dans son environnement : Hospitalisation Au Domicile (HAD), équipes mobiles, réseau soins palliatifs... (réponse à l'axe 5 de la feuille de route ministérielle "Personnes âgées très dépendantes" et au programme "Bien vieillir" du Gouvernement)
- ✓ En améliorant **la prévention et les soins bucco-dentaires** (réponse à l'axe 4 de la feuille de route ministérielle "Personnes âgées très dépendantes")
- ✓ En accompagnant la fin de vie au travers de sa **démarche de soins palliatifs** (réponse à l'axe 5 de la feuille de route ministérielle "Personnes âgées très dépendantes" et au programme "Bien vieillir" du Gouvernement)
- ✓ En déployant des **outils numériques innovants** tels que la télémédecine (réponse au schéma territorial de santé de l'Ariège, à l'axe 5 de la feuille de route ministérielle "Personnes âgées très dépendantes" et au programme "Bien vieillir" du Gouvernement)
- ✓ En engageant une réflexion dès 2023 sur la **QVTC* et l'attractivité du métier**, notamment par l'optimisation de **l'accueil du nouveau salarié** (réponse au schéma territorial de santé de l'Ariège, à l'axe 4 de la feuille de route ministérielle "Personnes âgées très dépendantes" et au programme "Bien vieillir" du Gouvernement)
- ✓ En utilisant **le Manuel de la HAS* comme source de réflexion** et d'amélioration (auto-évaluation en mars 2023), évaluation externe en 2025 (réponse au programme "Bien vieillir" du Gouvernement)
- ✓ En ayant répondu favorablement aux dernières **inspections** de l'ARS Occitanie (réponse au programme "Bien vieillir" du Gouvernement)





PARTIE 3



NOTRE HISTOIRE, LES RÉSIDENTS,
NOTRE ÉQUIPE, NOS VALEURS

A. NOS STRUCTURES



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS gère par le biais de son Conseil d'Administration trois établissements composés de trois budgets distincts : l'action sociale, obligatoire et propre à la commune, l'EHPAD Pédoya et le SSIAD 117.

LE SSIAD - 15 BÉNÉFICIAIRES

Sa mission:

le maintien au domicile.

Il couvre le secteur du Séronais, composé de 16 communes.



(Rimont, Montseron, Durban sur Arize, Allières, Castelnau Durban, Suzan, Aigues-Juntas, Cadarcet, Montels, Alzen, Nescus, Larbont, Montagagne, Esplas de Sérou et Sentenac de Sérou).



L'EHPAD - 65 RÉSIDENTS

Sa mission: l'hébergement adapté à la grande dépendance.

Proposant trois types de logement, il est composé de deux lieux de vie, dont un protégé de 15 personnes.

Il bénéficie d'un PASA de 14 places

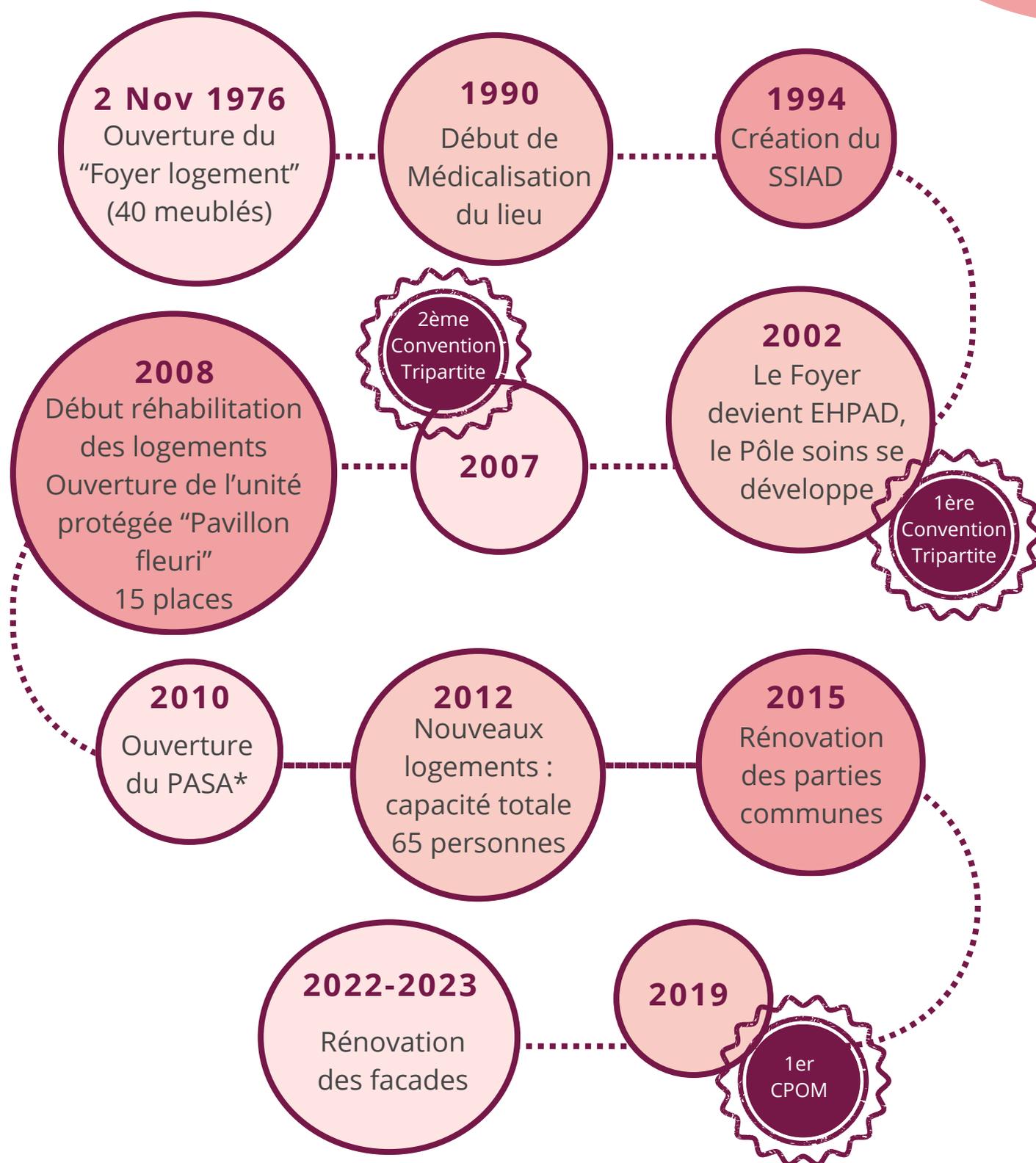
65 personnes se relaient jour et nuit, 365 jours par an, afin de garantir les conditions de séjour optimales.



Résidence Gustave Pedoya
EHPAD - SSIAD



B. NOTRE HISTOIRE



C. LES RÉSIDENTS ET BÉNÉFICIAIRES

MOYENNE D'ÂGE ET RÉPARTITION

MOYENNE D'ÂGE
BÉNÉFICIAIRES SSIAD

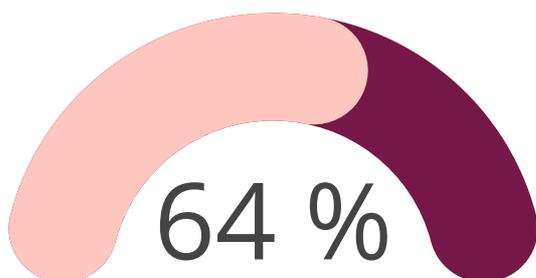
85 ANS

MOYENNE D'ÂGE
BÉNÉFICIAIRES EHPAD

89 ANS

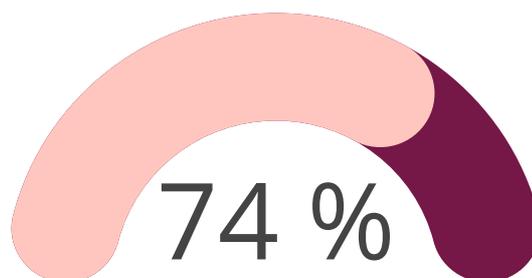
RÉPARTITION HOMMES/FEMMES

EN SSIAD

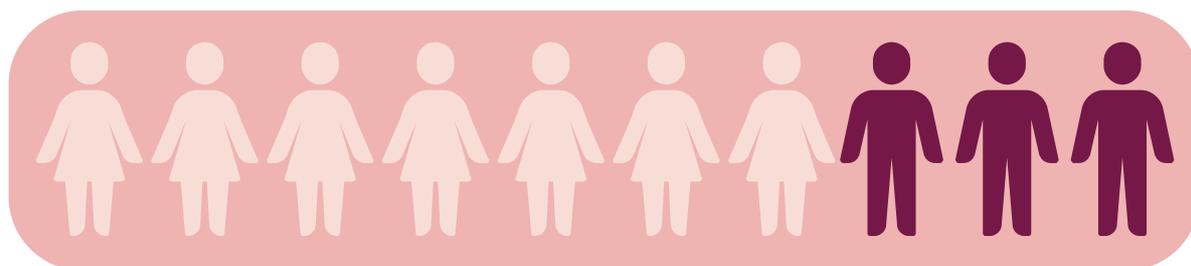


DE FEMMES

EN EHPAD



DE FEMMES



**7 personnes sur 10, accueillies par l'EHPAD
et le SSIAD, sont des femmes**

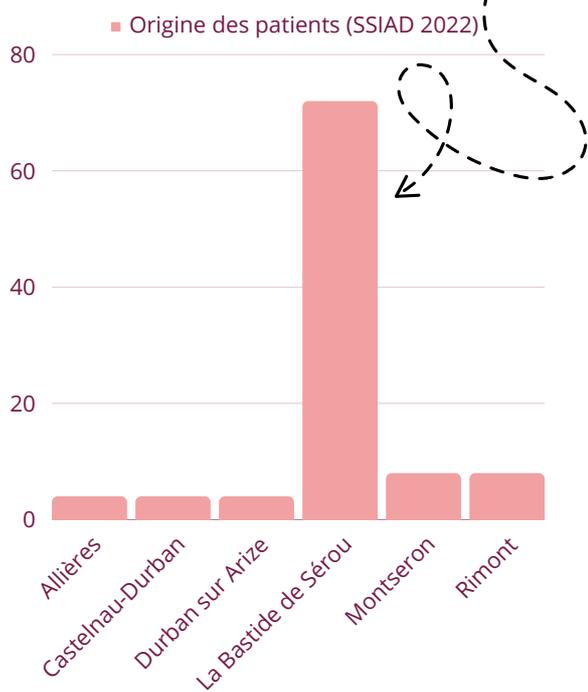


C. LES RÉSIDENTS ET BÉNÉFICIAIRES

LES ORIGINES

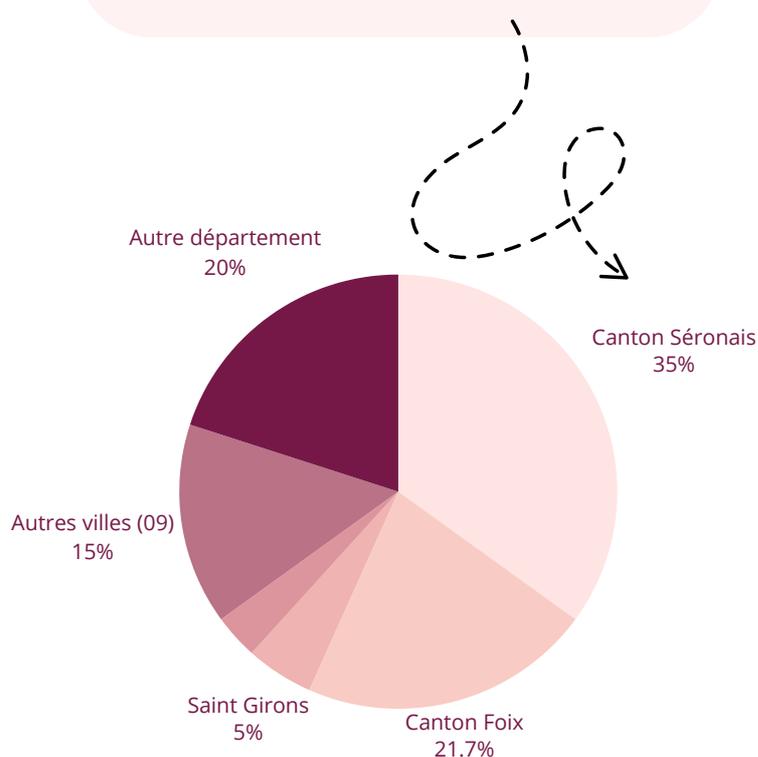
ORIGINE DES PATIENTS (SSIAD 2022)

Il est constaté un plus grand nombre de patient provenant de la commune de La Bastide de Sérou, étant la commune la plus peuplée du Séronais.



ORIGINE DES RÉSIDENTS (EHPAD 2022)

Les résidents admis au sein de l'établissement sont majoritairement du département de l'Ariège et plus particulièrement du Canton Séronais



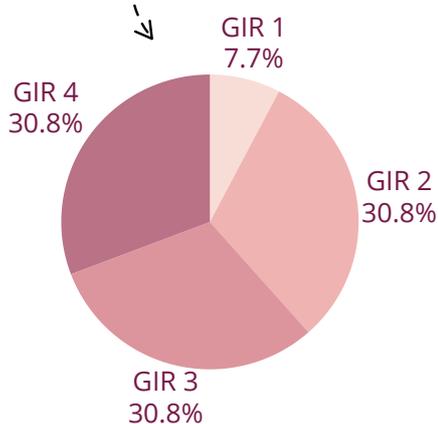
C. LES RÉSIDENTS ET BÉNÉFICIAIRES

NIVEAU DE DÉPENDANCE: GIR, GMP ET PMP

RÉPARTITION EN FONCTION DES GIR EN SSIAD

En 2023, le niveau de dépendance des résidents (GIR*) se répartissait de la manière suivante :

GIR 1 : 2
GIR 2 : 8
GIR 3 : 8
GIR 4 : 8



NIVEAU DE DÉPENDANCE (EHPAD)

L'évaluation de la perte d'autonomie des résidents (GMP*) et des besoins en soins requis (PMP*) est en augmentation depuis 3 ans :

GMP 2019 = 666
GMP 2023 = 825

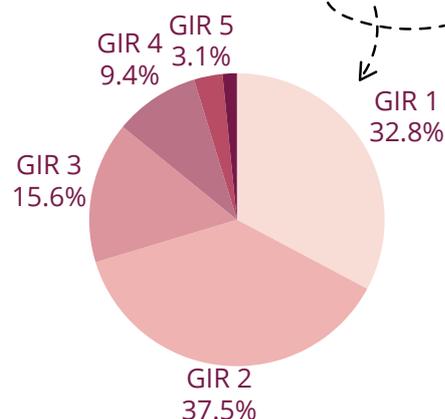
PMP 2017 = 186
PMP 2023 = 248

L'EHPAD Pedoya accueille des personnes de plus en plus dépendantes et nécessitant des soins quotidiens

RÉPARTITION EN FONCTION DES GIR EN EHPAD

En 2023, le niveau de dépendance des résidents (GIR*) se répartissait de la manière suivante :

GIR 1 : 21
GIR 2 : 24
GIR 3 : 10
GIR 4 : 6
GIR 5 : 2
GIR 6 : 1



D. NOTRE ÉQUIPE

Professionnels administratifs, médicaux, soignants, techniques, hôteliers...

Nous formons **une équipe aux expertises complémentaires, dédiée à l'accompagnement global individualisé** des personnes âgées et de leur entourage.

Voici donc nos différentes missions spécifiques à l' EHPAD et en EHPAD et SSIAD



E. LES VALEURS OU PRINCIPES ÉTHIQUES : KESACO ?

Les valeurs représentent des manières d'être et d'agir qu'une personne ou qu'une collectivité reconnaissent comme idéal.



LES VALEURS DE L'EHPAD ET DU SSIAD

L'accueil,
la convivialité
et la bonne humeur

- **AFIN QUE L'EHPAD SOIT**

Un véritable lieu de vie et d'échanges, ouverts sur l'extérieur, propices au développement des liens sociaux, essentiels au maintien de l'autonomie.

- **AFIN QUE LE SSIAD SOIT**

Une ressource essentielle au maintien à domicile des usagers.



MAIS AUSSI



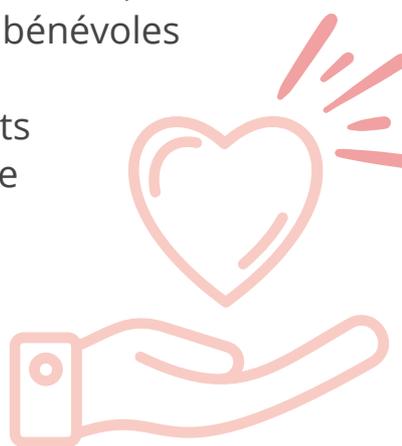
F. NOS VALEURS

ADHÉRER AUX VALEURS DU SERVICE PUBLIC TERRITORIAL

- Valeurs fondamentales de la République française : liberté, égalité, fraternité, laïcité, intérêt général
- continuité de service, engagement, intégrité, légalité, loyauté, neutralité, respect
- adaptabilité, efficacité, qualité et réactivité

RESPECT

- Respecter les valeurs partagées définies dans le projet d'établissement
- Respecter les consignes et le cadre institutionnel pour travailler tous dans le même sens
- Respecter les habitudes de vie du résident/usager du SSIAD et ses choix
- Accepter l'autre dans ses différences physiques, culturelles, religieuses, politiques.
- Se respecter soi-même, respecter le résident/usager du SSIAD, son entourage et les professionnels
- Rechercher l'équilibre dans la prise en compte des besoins et attentes des résidents/usager du SSIAD, des familles, des professionnels, des institutions, des bénévoles en y répondant le mieux possible
- Respecter sa parole, ses engagements
- Entendre et tenir compte de la parole des autres



TRAVAIL EN EQUIPE

- Garantir la continuité des soins
- Avoir le sens des responsabilités
- Travailler de façon commune et en lien avec les différents professionnels
- Favoriser l'entraide, la solidarité et la convivialité dans l'équipe
- Travailler en coopération et en cohérence d'un projet
- Travailler et avancer dans le même sens



F. NOS VALEURS

HONNETETE

- Être juste, être franc et être soi-même
- Assumer ses actes, paroles et pensées
- Être congruent, travailler en accord avec ses valeurs et celle de l'institution
- Être honnête lors de l'accompagnement du résident et de l'utilisateur du SSIAD, dire les choses que l'on fait et faire les choses que l'on a dites
- Être honnête dans son travail et avec le résident et usager du SSIAD

COMMUNICATION

- Communiquer avec le résident/utilisateur du SSIAD : expliquer ce que l'on fait
- Communiquer avec les partenaires extérieurs et la famille
- Communiquer avec ses collègues pour organiser le travail
- Adapter les différentes formes de communication verbale et non verbale
- Savoir écouter, faire preuve de curiosité intellectuelle, savoir faire remonter les idées, les problèmes, instaurer un dialogue
- Être à l'écoute, partager ses idées, échanger ses opinions de manière simple transparente et bienveillante

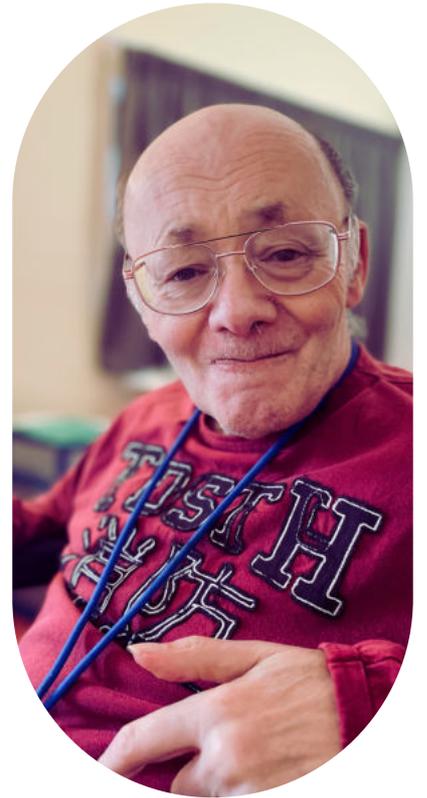
BIENVEILLANCE

- Être présent, rassurer, échanger, prendre en compte, prendre « soin »
- Être dans l'empathie entre professionnels pour être empathique envers les résidents/utilisateurs du SSIAD et leur proche
- Accueillir sans préjugé, avec tolérance
- Veiller au bien-être du résident/Utilisateur du SSIAD et des professionnels
- Être désintéressé et compréhensif





PARTIE 4



LA BIEN-ÊTRE ET
L'ÉTHIQUE

A. NOTRE DÉFINITION COMMUNE DE LA BIENTRAITANCE

1

RESPECT DES 12 PRINCIPES LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS

La vie en collectivité et la fragilité des personnes peuvent compromettre le respect de leurs droits fondamentaux. Les professionnels, au travers de leurs pratiques, garantissent aux résidents l'exercice de leurs droits, comme celui d'aller voter, la liberté d'aller et venir librement, le respect de leur intimité...



2

DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE HUMANITUDE® ET MONTESSORI

L'établissement déploie la démarche Humanitude®. Cette approche, basée sur l'apprentissage professionnel de techniques de *prendre-soin*, est axée sur l'humanité et le respect. Véritable accompagnement dans la Bienveillance, elle a pour but d'améliorer les soins et le bien-être des résidents.



3

LA RÉFLEXION ÉTHIQUE

La pérennisation de la Démarche de Bienveillance nécessite un cadre de réflexion éthique pour les professionnels. Les équipes, faisant parfois face à des situations singulières dans laquelle entrent des conflits de valeurs, doivent pouvoir s'appuyer sur une réflexion collective et ainsi orienter favorablement leurs décisions, actions et pratiques quotidiennes.



B. NOS AXES DE PROGRES



- Une plus grande connaissance de la Charte des Droits et Libertés**
 pour garantir un message commun (professionnels, partenaires, proches aidants) et le respect des droits des personnes
- Des réflexions partagées autour des paradoxes d'accompagnement**
 pour répondre aux besoins individuels tout en protégeant la personne (paradoxes "liberté-sécurité", "faire avec/faire à la place", "habitudes de vie-vie en collectivité", choix des proches-choix de la personne"...)
- L'élaboration de règles de vie collective accessibles**
 pour favoriser la compréhension et l'adhésion des résidents et bénéficiaires (livret d'accueil et règlement de fonctionnement faciles à lire et à comprendre)
- Le renforcement des pratiques professionnelles**
 permettant de définir, consolider et conforter les bonnes pratiques d'accompagnement et de soins auprès des personnes
- La réduction des conflits de valeurs pour les professionnels**
 en prenant le temps de la réflexion collective autour des contradictions entre ses pratiques, sa conscience et principes professionnels



C. NOS PROJETS ET ACTIONS

2024

- Poursuivre les formations **Humanitude®**, proposer de **nouvelles formation Montessori** et **retravailler la démarche Bientraitance** : nouvelle Charte, nouvelles pratiques, nouvelles procédures

2028

- Intégrer des **points de réflexion éthique** dans les réunions d'équipe et lors de la commission Bientraitance éthique (échanges autour des accompagnements posant questionnement)
- Organiser chaque année une sensibilisation des professionnels, résidents, bénéficiaires et familles autour de la **Charte des Droits et Libertés**

2024

- Organiser une **réflexion éthique "Stop aux tabous"** autour du thème "**vie affective et sexuelle**" avec les équipes et les familles
- Sensibiliser l'ensemble des professionnels aux pratiques assurant le **respect des droits et libertés** : transfert du fauteuil roulant sur une chaise en salle à manger (si possible), retrait des sangles des rails derrière les résidents installés dans un fauteuil roulant...
- Mettre en place les **annexes au contrat de séjour** (décret 2016-1743)
- Informer les personnes, en amont de leur admission, de leur droit de nommer une **personne de confiance** avant l'entrée en EHPAD, tel que précisé dans le Code d'Action Sociale et des Familles
- Revoir les conditions de **recueil des directives anticipées** et de la personne de confiance au titre du Code de la Santé Publique

2025

- Participer aux **réflexions éthiques** du territoire (Espace de Réflexion Éthique Occitanie)
- Déployer le projet « **zéro contention** »
- Retravailler la communication en "**Facile à Lire et A Comprendre**"

2026

- Pérenniser la politique de réflexion éthique :
 - **temps de réflexion en interne** inspirés des accompagnements,
 - une **instance par an autour d'une thématique** éthique plus générale,
 - participation aux **réflexions éthiques du territoire** en lien avec les questionnements de l'établissement et du service





PARTIE 5



LA PERSONNALISATION DE
L'ACCOMPAGNEMENT

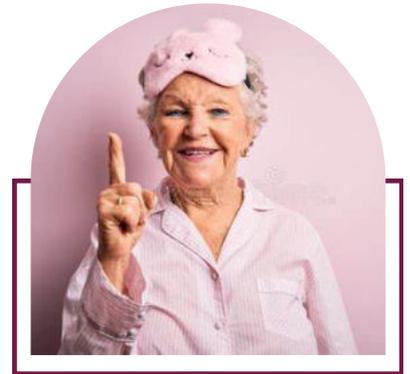
A. LES PROJETS PERSONNALISÉS

1 C'EST QUOI UN "PAP" ?

L'entrée en établissement ou le recours à de l'aide au domicile sont les étapes d'une vie, un soutien face à la baisse d'autonomie.

L'accompagnement proposé par le SSIAD et l'EHPAD doit s'inscrire dans la vie de la personne, en prenant en compte son histoire, ses habitudes, ses souhaits, ses préférences.

L'enjeu est d'offrir à la personne un **accompagnement individualisé**, qui s'adapte à sa vie, et non des prestations venant bousculer ses habitudes. **C'est à l'équipe de professionnels de s'adapter**, non à la personne accompagnée. C'est pourquoi l'équipe prend le temps de recueillir toutes les informations nécessaires auprès de la personne et de son entourage pour individualiser au maximum l'accompagnement proposé. Cette personnalisation est co-construite et formalisée dans ce que nous appelons un PAP : **Projet d'Accompagnement Personnalisé**.



2 NOS POINTS FORTS

- Le **recueil de données** et la personnalisation de l'ensemble de nos accompagnements
- La mise en place en 2023 d'une **procédure** structurant la rédaction des Projets Personnalisés pour le secteur protégé



3 NOS AXES DE PROGRÈS

- L'harmonisation des pratiques de rédaction et de **coconstruction** des projets personnalisés
- La **révision** au fil de l'eau des projets personnalisés, à chaque événement, nouveau besoin identifié, nouvelle envie exprimée



B. NOS PROJETS ET ACTIONS

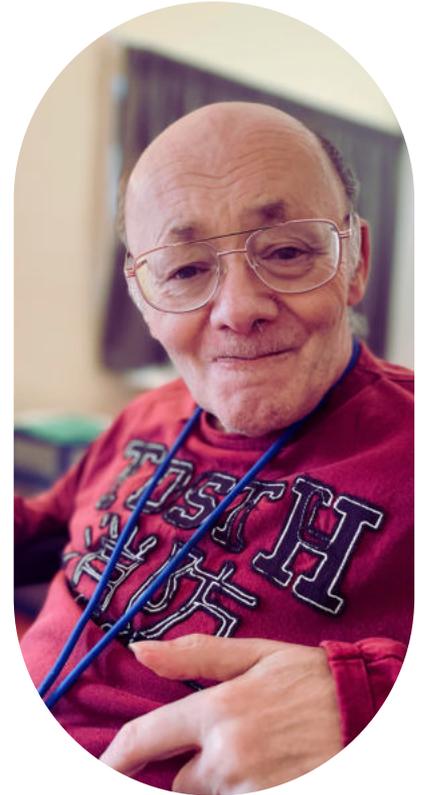
2024

- **SSIAD : Réviser le Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) et déployer les projets personnalisés**
 - Donner du sens à l'identification d'objectifs d'accompagnement et en identifier 3 maximum pour chaque bénéficiaire
 - Dès le second semestre, revoir les objectifs personnalisé d'un bénéficiaire à chaque réunion mensuelle.
- **EHPAD : Déployer la nouvelle procédure "PAP"**
 - Revoir le document de macrocible réalisé à l'admission
 - Former les professionnels à la construction des PAP
 - Utiliser les toilettes évaluatives comme une source d'informations pour la rédaction et la révision du projet personnalisé
 - S'appuyer sur l'Évaluation Gériatrique Standardisé pour identifier les besoins du résidents dès son entrée : nutrition, risque de chute, hygiène buccodentaire, troubles de la déglutition, audition, vue, état cutané...
 - Dédier des temps en équipe à la réalisation et la révision de ces PAP (revoir les objectifs personnalisés d'un résident par semaine lors de la réunion pluriprofessionnelle)





PARTIE 6

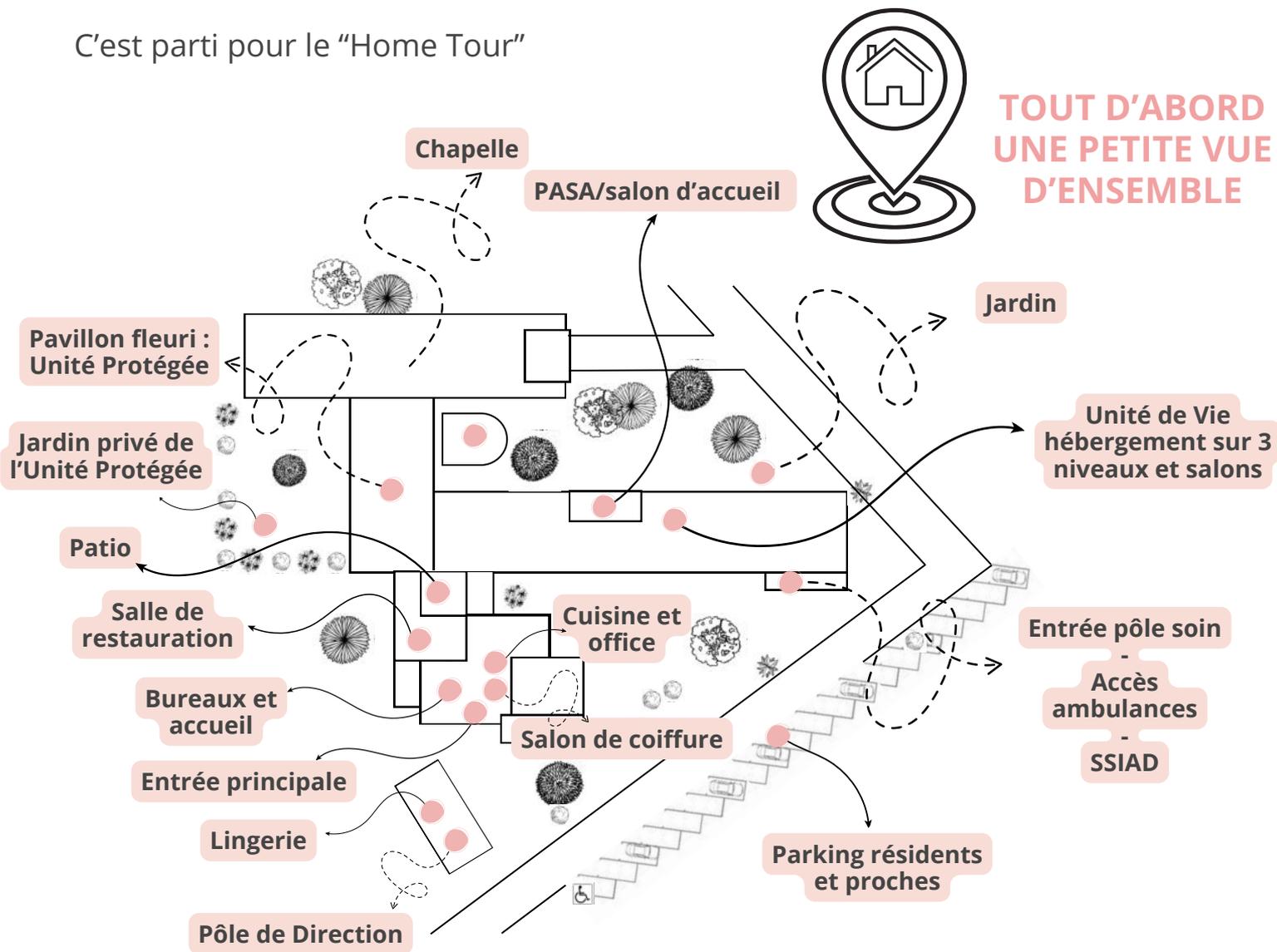


LES ACCOMPAGNEMENTS
PROPOSÉS

A. VISITE GUIDÉE DE L'EHPAD

Et si on vous proposait une petite visite guidée de notre EHPAD avec ses différents services, prestations et secteurs...

C'est parti pour le "Home Tour"



A. VISITE GUIDÉE DE L'EHPAD

Après ce petit Home Tour, voici plus en détails nos différents secteurs présents dans notre résidence

Gustave Pédoya

L'entrée principale donne, à votre gauche, sur les **bureaux administratifs et l'accueil**.
A votre droite, le **salon de coiffure** où sont chouchoutés les résidents et résidentes.

Si vous poursuivez votre chemin, vous aurez à votre droite les **cuisines et l'office**, et, à votre gauche, la **salle de restauration**. Lumineuse, elle donne un accès direct sur le **patio**.

Les résidents aménagent et décorent leurs chambres à leur goût. Plusieurs chambres doubles permettent d'accueillir des couples.

NOS P'TITS TRUCS À NOUS

A droite du grand ascenseur, au rez-de-chaussée, notre nouvel espace **PASA***, qui se transforme en **salon d'accueil des familles** le week-end. Cet espace donne directement sur le **jardin**, avec son parcours santé, ses espaces de jardinage (jardinière à hauteur et petit potager), sa **chapelle** et ses aménagements extérieurs (tables et chaises), le tout avec une vue imprenable sur la campagne séronnaise.

LES UNITÉS

Si vous poursuivez votre route par le couloir principal, vous entrez dans **l'unité de vie** du rez-de-chaussée, composée de 14 chambres. A votre gauche, l'entrée de **l'unité protégée, Le Pavillon Fleuri**, composée de 15 chambres, d'une pièce de vie collective, d'un **jardin privé** sécurisé et d'un espace **Snoezelen** (thérapie non médicamenteuse). Les unités de vie sont identiques sur le premier étage (18 chambres) et le deuxième étage (14 chambres).

A chaque palier, à droite en sortant de l'ascenseur, un petit salon permet aux résidents de se rencontrer, lire, regarder la télévision, recevoir leurs proches hors de leur espace privatif.



B. UNE JOURNÉE AU SEIN DE L'EHPAD

Quoi de mieux que la description d'une journée "type" au sein de l'EHPAD pour mieux comprendre comment va se dérouler votre quotidien au sein de la Résidence.



LE PETIT-DÉJEUNER

Le petit-déjeuner est servi à partir de 7h30 (ou plus tôt si rendez-vous) en chambre. Autant que possible, **nous respectons les rythmes de sommeil et d'éveil** de chacun



LES SOINS

Après le petit-déjeuner, place aux soins prodigués par l'équipe infirmière (pansements, médicaments, prise de sang...) et par l'équipe aide-soignante (toilette, habillage...). L'aide apportée est adaptée au niveau de dépendance de chaque résident.

Autant que possible, nous prenons le temps de **laisser chaque personne réaliser les gestes à son rythme**. Nous "faisons avec", jamais "à la place de". Nous entendons et **respectons les refus de soins**. Notre seul objectif, c'est le **bien-être des résidents !**



LE DÉJEUNER

Le déjeuner est servi à partir de 12h dans la **salle de restaurant** ou dans les **salons des étages**. Les résidents qui le souhaitent participent à l'installation du couvert, certains à la confection des repas. Les repas sont **préparés sur place** avec des produits frais et de qualité.

Les **menus sont équilibrés**, élaborés avec l'aide d'une diététicienne. Chaque **régime particulier** est pris en compte et respecté. La nécessité d'une **aide à la prise du repas** est évaluée et adaptée pour chaque résident. Les repas en chambre sont rares, afin de favoriser les rencontres et éviter toute forme d'isolement.



B. UNE JOURNÉE AU SEIN DE L'EHPAD

LE GOÛTER

Une collation est proposée à l'ensemble des résidents aux alentours de 16h, en chambre, dans le jardin et dans les différents espaces de vie (*voir chapitre "visite guidée de l'établissement"*)

LES ACTIVITÉS

Différentes **activités créatives, sociales ou thérapeutiques** rythment chaque journée, au sein de la structure, mais aussi en **sortie à l'extérieur**.



Les activités collectives sont organisées par l'animatrice, avec l'intervention bien souvent de partenaires et bénévoles. **Les bénéficiaires du SSIAD sont les bienvenus** aux activités, tout comme les proches de nos résidents !

Des **temps d'accompagnements individuels** sont également réalisés par différents professionnels.

A l'EHPAD Pedoya, **l'animation n'est pas l'apanage de l'animatrice mais bien de l'ensemble des professionnels.**

La maintenance et les petites réparations sont réalisées tout au long de la journée en semaine



LE DINER



Le dîner est servi à partir de 19h dans la **salle de restaurant ou en chambre**, à compter de 18h, selon le souhait des résidents.

LA NUIT



L'équipe de nuit, composée d'au moins un professionnel aide-soignant, veille à la **qualité du sommeil** de chaque résident. Des rondes discrètes sont organisées durant la nuit et l'équipe est attentive aux **déambulations** de résidents désorientés. Des activités **favorisant le sommeil et réduisant l'angoisse** sont proposées.

L'équipe est formée à la gestion de tout type d'urgence (chute, départ de feu...)



C. LES ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES

La **maladie d'Alzheimer** et autres démences sont les plus fréquentes des maladies neurodégénératives. Elles représentent une cause majeure de **perte d'autonomie**, de **troubles du comportement** et de **troubles cognitifs**. C'est bien souvent la maladie qui a nécessité l'entrée en EHPAD.

Les personnes souffrant de maladies neurodégénératives ont besoin d'**accompagnements adaptés et spécifiques**.

L'EHPAD Gustave Pedoya propose deux accompagnements adaptés :

- un **Pôle d'Activités et de soins Adaptés (PASA)** de 14 places autorisées
- une **unité de vie protégée : le Pavillon Fleuri**

LE POLE D'ACTIVITÉS ET DE SOINS ADAPTÉS (PASA)

Le PASA est un lieu de l'établissement accueillant, en journée, des résidents atteints de maladies neuro-dégénératives avec des troubles légers à modérés du comportement.

Du lundi au vendredi, ces résidents bénéficient d'activités thérapeutiques, afin de maintenir leurs capacités cognitives, physiques, psychologiques et sociales. Ces interventions entrent dans le champ des "**interventions non médicamenteuses**" (INM), approche sur laquelle l'équipe s'appuie pour garantir le bien-être des résidents.



Une INM* est une « *intervention psychologique, corporelle, nutritionnelle, numérique ou élémentaire sur une personne visant à prévenir, soigner ou guérir. Elle est personnalisée et intégrée dans son parcours de vie.* »

Guide Pratique "Interventions non médicamenteuses et maladie d'Alzheimer" (Fondation Médéric Alzheimer - 2021)

Des ateliers adaptés sont organisés et animés par le psychologue et des soignants. Deux groupes sont constitués de 7 résidents maximum, créant un **environnement calme et rassurant**.

Les temps de repas sont également des **temps privilégiés et conviviaux**, où les résidents renouent avec une vie "comme à la maison" et maintiennent leurs capacités par la pair-aidance (mettre le couvert, servir son repas, servir les autres...).



C. LES ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES

L'équipe du PASA est composée :

- de **soignants** qui accueillent les résidents, organisent et animent les ateliers adaptés et assurent l'aide dans les actes de la vie quotidienne tout au long de la journée (nursing, soins de bien-être...)
- du **psychologue** qui identifie les résidents pouvant bénéficier du PASA et les bienfaits attendus (projet personnalisé), coordonne les activités et organise et anime des ateliers adaptés (atelier sensoriel, atelier mémoire...)

L'équipe se réunit chaque trimestre, évalue les bienfaits du PASA pour chaque résident de la file active, adapte les accompagnements individualisés et collectifs : composition des groupes, types d'ateliers à déployer...

L'UNITÉ PROTÉGÉE

La Pavillon Fleuri est une **unité de vie et d'hébergement** accueillant des résidents atteints de maladies neuro-dégénératives avec des troubles importants à sévères du comportement.

Le **Snoezelen** est une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce. C'est un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable, où l'on fait appel aux cinq sens. Le *Snoezelen* est une INM* basée sur **l'exploration sensorielle, alliée à la détente et au plaisir.**



Dotée d'une pièce de vie collective, d'un jardin privé sécurisé et d'un équipement *Snoezelen*, le Pavillon est un espace de vie garantissant la **sécurité** des personnes mais surtout un **accompagnement individualisé, adapté à leurs troubles.**

En complément de l'espace *Snoezelen*, l'équipe souhaite développer de nouvelles approches non médicamenteuses, notamment la **méthode Montessori adaptée.**

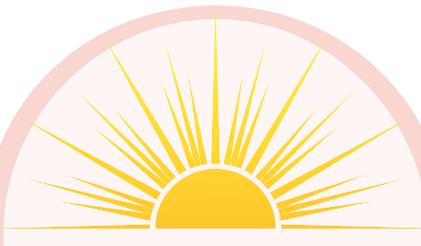


Prenant sa source dans l'approche de la célèbre pédagogue italienne, la **méthode Montessori adaptée aux personnes âgées** est une approche basée sur 12 principes et 3 grandes idées à respecter : **être centré sur la personne** (ses forces et capacités), **aider à faire seul** (et redonner de l'autonomie), **se positionner comme un guide** (et non comme une autorité)



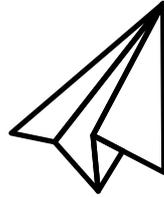
D. UNE JOURNÉE AVEC LE SSIAD

Quoi de mieux que la description d'une journée "type" au sein du SSIAD pour mieux comprendre comment va se dérouler votre accompagnement aux soins ?



PRÉPARATION

A 7h, l'équipe aide-soignante se réunit pour discuter de la journée à venir, vérifier les plannings des bénéficiaires et les tâches assignées.



VISITES À DOMICILE

De 7h30 à 11h30, deux soignants se rendent chacun aux domiciles des usagers programmés pour la matinée.

Sont assurés des **soins de nursing**, mais aussi des soins de **confort** et de **prévention**.

Les professionnels évaluent l'état de santé de chaque bénéficiaire et notent leurs observations.

ÉVALUATION DES BESOINS

En fonction des demandes, des temps de visite sont planifiés par l'IDEC* :

- soit pour évaluer les besoins et recueillir les données nécessaires à **l'admission d'un nouveau bénéficiaire**
- soit pour réévaluer les besoins d'une personne, dont **l'état de santé a évolué**

IDEC



Chargée des visites d'admissions et de la réévaluation du PAP*



D. UNE JOURNÉE AVEC LE SSIAD

LIEN SOCIAL

Dès 13h : aide à la marche, soins de bien-être, temps passé ensemble... les visites à domicile se poursuivent pour les bénéficiaires de l'après-midi, avec la même combinaison de soins, d'**écoute** et d'**échanges**.

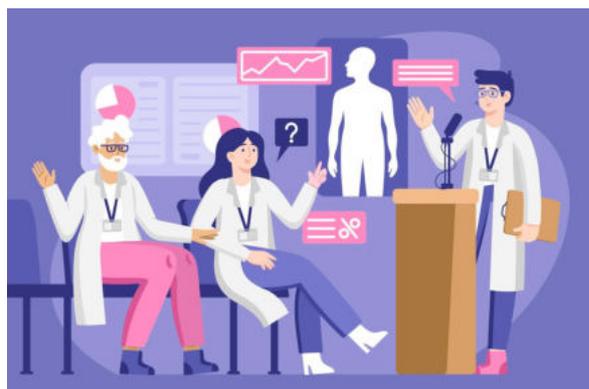


L'équipe peut aussi accompagner les personnes et leur famille **sur la gestion de la maladie**.

COORDINATION DES ACCOMPAGNEMENTS

De 12h à 13h, l'équipe échange toutes les informations nécessaires à **la qualité et la continuité des accompagnements**, et les transmettent aux partenaires libéraux (infirmiers, médecins, orthophonistes).

Les informations des **dossiers médicaux** sont mises à jour et c'est également le moment où nous discutons de toutes les modifications potentielles des **plans de soins** des bénéficiaires.



Certains après-midi sont dédiés à la rédaction ou révision, en équipe, des **projets personnalisés** (de 14h à 15h).

DÉBUT DE SOIRÉE



À 16h15, l'équipe commence sa première visite du soir, qui se termine avec la dernière intervention, aux alentours de **18h45**.

Les soignants réalisent des **soins**, aident à la **prise des médicaments** et offre une **assistance au coucher**.

Ces visites garantissent ainsi la **continuité des soins de santé, le confort** et la sécurité des bénéficiaires tout au long de la nuit.



B. NOS AXES DE PROGRES



- **Une amélioration du cadre de vie,**

au travers de la décoration, de la mise en couleurs, de signalétiques, de la réhabilitation ou de l'aménagement de certains lieux, ou encore par la création de nouveaux espaces de rencontre et de socialisation.

L'EHPAD est un établissement médicalisé, mais c'est **un lieu de vie avant tout !**

- **Une nouvelle dynamique d'activités et de vie sociale,**

portée par la nouvelle commission d'animation et assurée chaque jour de la semaine par l'équipe ! Nous ne voulons plus de rupture dans les animations et les instants de lien social proposés.

Animations ouvertes, sorties culturelles, rencontres intergénérationnelles, création d'une épicerie...

Les résidents ont envie de **retrouver une vie de village rassurante, riche en rencontres.** C'est tout l'enjeu de notre projet d'animation et de vie sociale.



- **Une évolution de nos accompagnements,**

en cohérence avec les besoins des personnes accompagnées.

- La **réforme du Service A Domicile** et le projet de **construction d'une Résidence Autonomie** vont accompagner le changement du secteur et améliorer la fluidité des parcours de soins des bénéficiaires.
- La **réorganisation du travail** au sein de l'EHPAD va nous permettre de respecter le rythme biologique de chaque résident et de garantir un accompagnement et une prise en soins holistique.
- Le développement d'**interventions non médicamenteuses** va offrir, aux professionnels et aux aidants, de nouvelles perspectives d'accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives.



E. NOS PROJETS ET ACTIONS

Accompagnement

2024
2028

- Transformer le SSIAD en **Service Autonomie à Domicile** (SAD), conformément à la réforme de l'offre des services à domicile
- Construire une **Résidence Autonomie** (appel à projet)
- Déployer le **projet "Hygiène Bucco-Dentaire"** avec le médecin coordonnateur : évaluation OHAT (Oral Health Assessment Tool) et soins de bouche adaptés
- Déployer des **approches et interventions non médicamenteuses**
 - Former les professionnels, notamment à l'approche Montessori
 - Expérimenter de nouveaux accompagnements (simulation de train...)
 - Évaluer leurs impacts sur la santé et les troubles cognitifs des personnes
- Acquérir du **matériel adapté** (sous réserve budgétaire) : véhicule, chaise douche murale, lit thérapeutique, rails plafond (transfert), MEOPA* (douleur)

Vie sociale

- Assurer la **présence 7j/7 d'un professionnel dédié à l'animation** et la vie sociale et assurer des temps d'animations matin et après-midi
- Organiser avec des professionnels volontaires des sorties avec les résidents : ski, plage, piscine, zoo, cinéma...
- Développer les **échanges intergénérationnels** (localement, avec les enfants des professionnels, avec des services civiques, des centres de loisirs...)
- Organiser chaque année une **journée "Portes Ouvertes"** : repas festif et présentation des travaux des résidents (avec remise de prix)
- Utiliser de nouveaux **moyens de communication** pour partager les moments d'animation et de festivités : journal, radio...

Cadre de vie

- Poursuivre les **travaux de réfection** : menuiseries, escaliers, WC de l'entrée...
- **Embellir** l'ensemble des **couloirs** et circulations (sous réserve budgétaire, sur la période 2025-2026) en impliquant les résidents et professionnels (choix des thèmes, des supports d'informations...)
- Aménager le **jardin** : ambiance zen, lecture...
- Faire rénover la **chapelle** (sous réserve budgétaire)
 - Réaliser une étude faisabilité et une estimation des travaux de restauration par des professionnels (Compagnons du Devoir)
 - Rechercher des solutions de financements (dons, subventions)
- Réaliser une étude de besoin pour moderniser et harmoniser l'ensemble du **meublement de la salle à manger** (inscription au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI))



E. NOS PROJETS ET ACTIONS

2024

- Ouvrir une **épicerie** au rez-de-chaussée
 - Réfection de la chambre 216 pour y déplacer le salon de coiffure.
 - Installation de l'épicerie dans l'ancien salon de coiffure.
 - Définition du mode d'organisation et de gestion de l'épicerie.
- Proposer des **soins socio-esthétiques** aux résidents
- Organiser une **soirée cinéma** à l'EHPAD
- Ouvrir l'établissement aux familles dans le cadre d'une "**auberge espagnole**"
- Associer les soignants du SSIAD et les résidents à l'élaboration des **plannings animation**
- Solliciter les bénéficiaires du **SSIAD** et les inviter à participer **aux animations et repas festifs de l'EHPAD**

- Améliorer **les repas** :
 - Assaisonnement
 - Diversité et originalité des menus
 - Améliorer l'aspect des textures modifiées pour plus d'appétence
 - Élaboration des menus avec les résidents (commission des menus), prenant en compte leurs habitudes alimentaires (boudin, légumes verts, pommes de terre...)

- Améliorer le **service hôtelier** :
 - Table dressée avec nappe, salière et poivrière
 - Accueil en salle à manger par le cuisinier qui présente le menu
 - Présentation des plats
 - Servir le goûter en salle à manger pour tous (selon niveau de dépendance)
 - Proposer des repas dans le patio lorsque le temps le permet
 - Acquérir de la vaisselle adaptée et ergonomique (verres, couverts...)

- Améliorer **l'accueil des nouveaux résidents** : anticipation de la remise de vêtements pour que tout le linge soit marqué le jour de l'entrée
- Installer une **boîte aux lettres** devant chaque chambre
- Améliorer le repérage et **l'identification des lieux** (accueil, WC...)
- Organiser une **communication auprès des familles** à l'admission puis à chaque changement de saison : déposer les nouveaux vêtements à l'accueil pour qu'ils soient marqués



E. NOS PROJETS ET ACTIONS

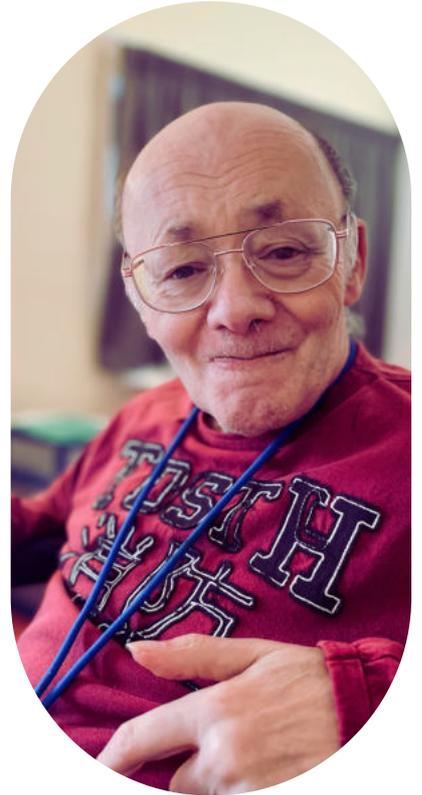
2025

- Définir une nouvelle organisation du travail et des accompagnements :
 - Pour garantir un plus grand **respect des rythmes de vie** des personnes
 - Pour dédier plus de temps aux soignants, à la réalisation des **soins de bien-être** et d'accompagnements individualisés
 - Pour détacher des professionnels à des **temps d'animation** (sorties)
 - Pour organiser des **repas partagés** entre professionnels et résidents
- Développer le **PASA** :
 - Recruter un(e) ergothérapeute
 - Aménager le Pôle dans un lieu conforme au cahier des charges national
- Réaménager l'espace **Snoezelen**
- Accompagner les familles et les proches aidants par des actions de sensibilisation (soirée à thème) : **éducation thérapeutique** sur les pathologies
- Transformer et aménager le **patio** (sous réserve budgétaire)
 - Refaire le sol
 - Aménager l'espace (fontaine, jardinière, trompe l'œil, parasol...)
- Aménager l'**espace Guinguette** pour inauguration sur la période estivale (sous réserve budgétaire)
- Augmenter le temps agent effectif pour **améliorer l'accompagnement des résidents** (le soir)
- Former les agents de soins à l'animation des activités





PARTIE 7



LES PARTENAIRES

A. LES PARTENAIRES IMPLIQUÉS ET MOBILISABLES

CHIVA (Centre Hospitalier de Val d'Ariège)
HAD (Hospitalisation A Domicile), Unités
mobiles de gériatrie et Unité mobile d'hygiène
CHAC (Centre Hospitalier Ariège Couserans)

ACCORD 09 (Réseau soins palliatifs)

MÉDICAL

Réseau CICAT Occitanie (plaies et cicatrisations)

Maison de santé du Séronais
Médecins traitants

Optical center pour la vue et l'audition

Podologue/Pédicure (Saint-Girons)

Kinésithérapeutes (Cabinet Merly
de la Bastide-de-Sérou et Cabinet
Soula de Saint-Girons)

Orthophoniste (la Bastide-de-Sérou)

Laboratoires d'analyse biologique
(Biod'Oc à Foix et Barrau De
Verbizier à Saint Girons)

Pharmacie Lafayette (Saint-
Girons)

Ergothérapeute (Foix)

Diététicienne (Foix)

NOTES

**Nous devons
renforcer et élargir
nos partenariats
afin de répondre
aux besoins des
résidents et
bénéficiaires
et leur proposer
des parcours
fluides
d'accompagnement
et de soins**

VIE SOCIALE

Bénévoles

« Animalou » pour la médiation canine

Coiffeuse (La Bastide-de-Sérou)

Esthéticienne (La Bastide-de-Sérou)

Socio-esthéticienne (Pamiers)

SSIAD

3 cabinets d'infirmiers libéraux
Services A Domicile « APM »
et « Ariège Assistance »

Réso Couserans (Saint-Girons) :
Accueil de jour, SSIAD...

Hospitalisation A Domicile (HAD) du CHIVA
(Centre Hospitalier de Val d'Ariège)

Partenaires médicaux et para-médicaux



B. NOS PROJETS ET ACTIONS

- 2024 • Mettre en place, en collaboration avec les services HAD*, une politique **d'évaluations anticipées**
- 2028 • Améliorer le dépistage et les soins dentaires par l'intervention d'un **dentiste sur site**
- Augmenter le recours à la **télé médecine** : stabiliser la connexion, cibler les besoins et les résidents pouvant en bénéficier, solliciter les partenaires.
 - Rechercher des partenaires dans l'accompagnement de la **santé mentale**

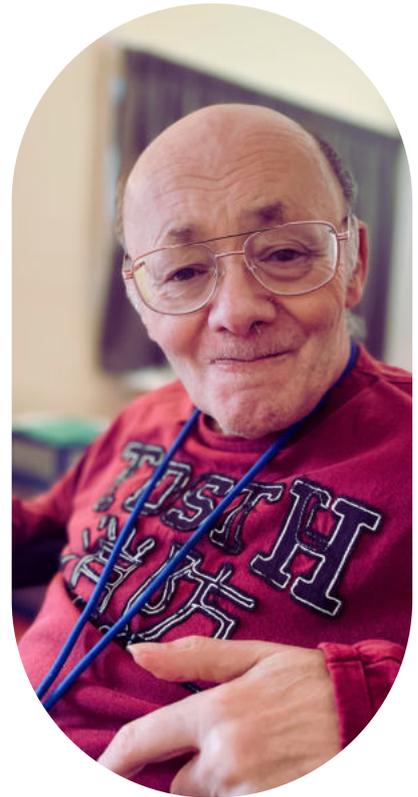
- 2024 • Poursuivre la **médiation canine** mise en place en 2023
- Maintenir les ateliers **musique et lecture** avec des associations
 - Pérenniser la **Commission Gériatrique** et rencontrer les partenaires afin d'améliorer la communication entre les acteurs qui gravitent autour des résidents et bénéficiaires
 - Lister l'ensemble des **conventions** avec les partenaires : réviser celles le nécessitant (hôpitaux et ASP* Ariège par exemple)
 - Diffuser de manière plus large les informations autour des **plateformes de répit et aide aux aidants**
 - Organiser une sensibilisation générale au risque infectieux avec la collaboration de **l'Equipe Mobile d'Hygiène**.

- 2025 • Selon les résultats de l'audit du circuit linge (cf. partie 10)
- Externaliser l'entretien d'une partie du linge : **convention avec l'ESAT* de Pamiers** (ESAT EA - Adapei de l'Ariège)





PARTIE 8



LA VIE PROFESSIONNELLE
ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

A. LE RECRUTEMENT ET LA GESTION DES CARRIÈRES

ACCUEIL ET INTÉGRATION

L'EHPAD et le SSIAD bénéficient d'une **gestion commune des ressources humaines**, avec un processus d'accueil et d'intégration des nouveaux professionnels.

Dans un **contexte de forte tension**, ce parcours d'intégration est parfois mis à mal et mérite d'être harmonisé et déployé de manière systématique (groupe de travail en cours sur le sujet).

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Plan pluriannuel de formation est construit avec l'objectif de doter l'EHPAD et le SSIAD de **professionnels qualifiés**, de **développer des expertises** pour la réalisation de projets innovants, et d'**accompagner les carrières** des agents.



Les **entretiens annuels** constituent un rendez-vous importants pour identifier les vœux des agents, accompagner leur formation professionnelle continue et forger notre gestion des emplois et des parcours professionnels

EMPLOIS ET CARRIÈRES

La gouvernance suit les évolutions des métiers du médico-social et les besoins du secteur.

Elle met en œuvre une gestion des emplois et parcours professionnels cohérente : **formation diplômante** (ASG*), **apprentissage innovants** (Montessori...), recherches de **compétences rares** (diététicien, ergothérapeute, qualicien...)



B. LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le cadre de travail

L'esprit d'équipe

La prévention des risques professionnels

L'organisation et les modalités de travail

La qualité de vie au travail

Les espaces de discussion et de partage

- Une attention est portée à l'environnement de travail au sein de l'EHPAD et du SSIAD. Si les équipements sont adaptés et en nombre suffisant pour réaliser les activités dans de bonnes conditions, la **vétusté des locaux** altère les conditions de travail (et de repos).
 - Les agents de la Bastide de Sérou forment une **équipe soudée, sans scission par fonction ou structure de travail**. Illustration simple de cette cohésion : l'équipe aide-soignante du SSIAD assure chaque semaine des activités sociales au sein de l'EHPAD.
 - Les métiers du secteur médico-social sont pénibles physiquement et psychologiquement. La santé et la sécurité des agents est une priorité. **Le DUERP* a été mis à jour** en 2023 et les professionnels seront investis dans l'analyse de leurs risques professionnels (démarche PRAP*).
 - Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, une **réorganisation des plannings** des pôles soins est en cours. Cet objectif de "nouveaux plannings" s'étendra à l'ensemble des professionnels d'ici 2025.
- L'établissement est engagé depuis 2023 dans le **projet Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)** soutenu par l'Aract* et l'ARS* Occitanie. Il nous permet d'être accompagnés par un consultant pour réaliser un état des lieux et mener des actions concrètes en vue d'améliorer le bien-être des professionnels.
- Des **groupes d'analyses de pratiques** ont été mis en place en 2023. Ils permettent aux professionnels de prendre du recul, d'échanger entre pairs sur leurs pratiques, de **surmonter ensemble** les craintes, les douleurs et les doutes et de choisir ensemble les solutions à mettre en place.



C. NOS PROJETS ET ACTIONS

2024

2028

- Diffuser une **enquête de satisfaction** auprès des agents
- Conserver et développer les compétences de chacun par des **formations régulières** : douleur, premiers secours, dénutrition, hygiène bucco-dentaire, troubles déglutition, altération de l'état cutané, iatrogénie, risque infectieux, refus de soins, troubles du comportement, maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, Sclérose Latérale Amyotrophique...)
- Augmenter les formations et sensibilisations des équipes aux **risques professionnels** : risque infectieux, Troubles musculo-squelettiques...
- Améliorer les **conditions de travail en buanderie** - *selon les résultats de l'audit du circuit linge (cf. partie 10)* : climatisation, volets roulants, machine rehaussée...
- Améliorer les **espaces réservés aux professionnels** :
 - Créer et aménager une nouvelle salle de pause (nouveau bâtiment)
 - Ouvrir un second vestiaire (vestiaires mixtes actuellement)
 - Prévoir un parking dédié aux professionnels (Mairie)
- Améliorer les **espaces de travail** des professionnels :
 - Fermer le bureau infirmier et acquérir de nouveaux fauteuils
 - Créer et aménager une salle de réunion / salle de formation (nouveau bâtiment)
 - Aménager un espace pour le tri des déchets (cuisine)
- Améliorer la **Qualité de Vie et les Conditions de Travail** des professionnels :
 - Éviter les repos sec : nouveaux roulements
 - Prendre en compte l'âge et l'état de santé des professionnels (fiches de postes aménagés...)
 - **Augmentation des effectifs** (négociation auprès des autorités de tarification lors de la signature du nouveau CPOM)
 - Organiser des réunions en commun (fonctionner ensemble, travailler dans le même sens)
 - Poursuivre la mise en place des Groupes d'Analyse de Pratiques (GAP)
 - Proposer aux professionnels des prestations de bien-être, de kinésithérapie, de réflexologie...



C. NOS PROJETS ET ACTIONS

2024

- Revoir la procédure d'**intégration des professionnels** (accompagnement, période de doubleur...).
- Changer la politique autour des **tenues professionnelles** :
 - Harmoniser les tenues professionnelles (couleur unique)
 - Adapter les tenues en fonction des saisons
- Mener une **enquête de satisfaction** auprès des professionnels
- Enclencher une **démarche PRAP*** :
 - Former une dizaine de professionnels au PRAP* et à l'analyse de leur situation de travail
 - Planifier les formations PRAP2S* et PRAP IBC* pour la période 2025-2026
 - Mettre en œuvre les actions du DUERP* réalisé en 2023
- Nommer et former un **assistant prévention**, dont la mission, en collaboration avec le service des ressources humaines, sera de mettre en œuvre les actions issues du DUERP*

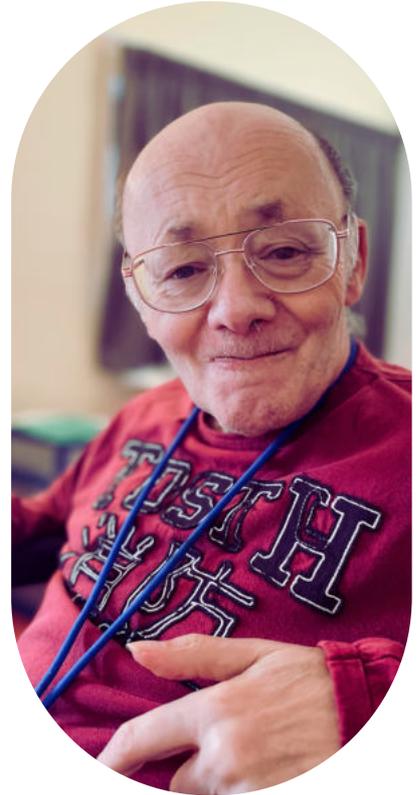
2025

- Revoir l'**affichage obligatoire** à destination des professionnels (dont l'information sur les lanceurs d'alerte).
- Analyser les **Risques PsychoSociaux** (RPS) avec le soutien d'un préventeur externe et planifier des actions d'amélioration



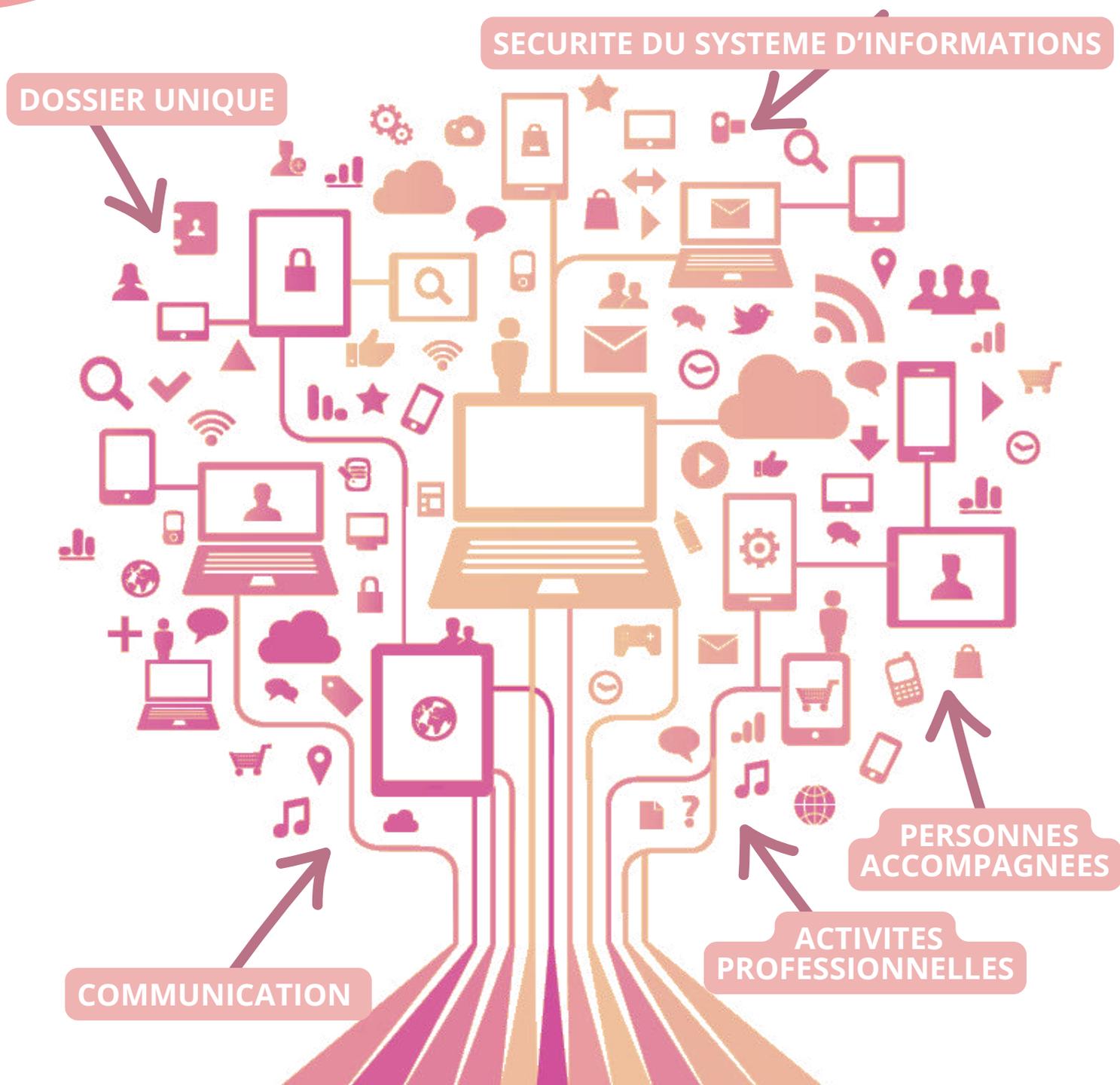


PARTIE 9



LA PLACE DU NUMÉRIQUE

A. NOTRE STRATÉGIE NUMÉRIQUE



A. NOTRE STRATÉGIE NUMÉRIQUE

LE DOSSIER UNIQUE DE L'USAGER



- Nous créons et gérons un **dossier unique et numérique** pour chaque personne accompagnée (résident de l'EHPAD ou bénéficiaire su SSIAD)
- Ce dossier est le **lieu de recueil et de conservation des informations** administratives, médicales et paramédicales, formalisées et actualisées, enregistrées pour toute personne accompagnée. Il assure la traçabilité de toutes les actions effectuées.
- C'est un **outil de communication, de coordination et d'information** entre les professionnels, libéraux et partenaires. Élément primordial de la qualité des

accompagnements et des soins, il permet de suivre et de **comprendre le parcours de la personne, et d'en assurer la continuité**, dans le cadre d'un accompagnement pluri-professionnel. Le rôle et la responsabilité de chacun des différents acteurs pour sa tenue sont définis et connus.

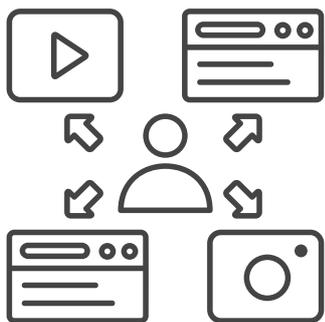
LE NUMERIQUE AU SERVICE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- Les logiciels métiers répondent à des enjeux d'efficacité, de conservation et de partage sécurisés des informations. Logiciel de soins, de gestion comptable, de planification des formations... de nombreuses activités bénéficient du **confort d'un outil numérique fonctionnel, fiable, intuitif et performant.**
- Certaines activités gagneraient à être équipée d'un logiciel métier adapté.



A. NOTRE STRATÉGIE NUMÉRIQUE

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



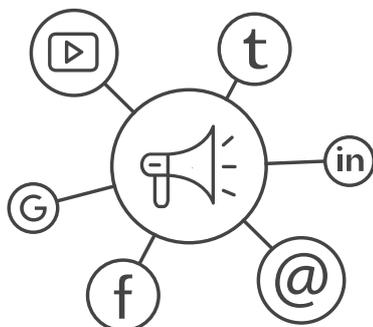
- Le virage numérique a son rôle à jouer dans l'accompagnement des personnes :
 - **Techniques de domotique** au domicile répondant aux besoins de sécurité et de compensation de la dépendance des personnes âgées ;
 - **Applications numériques** offrant de nouvelles formes de stimulation cognitive et de divertissement ;
 - **Appels en visio, réseaux sociaux...** le numérique complète nos outils de maintien des liens avec les proches et de lutte contre l'isolement social.

LA SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATIONS

- Les informations collectées, enregistrées et partagées sont particulièrement sensibles et nous en avons la responsabilité. C'est pourquoi nous devons poursuivre notre politique de sécurité des informations et garantir l'utilisation de systèmes d'information éthiques, interopérables et sécurisés, respectant notamment le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.



LE NUMERIQUE AU SERVICE DE LA COMMUNICATION



- Site Internet, réseaux sociaux, e-mail et messagerie instantanée... la diffusion d'informations utilise de plus en plus les **médias numériques**.
- Si la communication par mails est devenue commune, nous utilisons peu les autres moyens numériques, alors même qu'**ils participent à la modernité de la structure et à son attractivité** (pour de nouveaux professionnels par exemple).



B. NOS PROJETS ET ACTIONS

2024

2028

- Se mettre en conformité avec le **RGPD*** :
 - Nommer un Délégué à la Protection des Données
 - Réaliser une étude de sécurité des données
 - Sensibiliser les professionnels à la sécurité informatique
 - Construire le registre de traitement - revoir la conformité des recueils de données, de leur modalités et sécurité de conservation et d'élimination
 - Informer les personnes et les professionnels de leurs droits RGPD
 - Formaliser les procédures RGPD : réponses aux droits RGPD, conduites à tenir en cas de suspicion de phishing/spam, conduites à tenir en cas de cyber-attaque...

2024

- Créer et exploiter un nouveau **site internet**
- Relancer les **appels Skype, WhatsApp ...**
- Mettre en place le **dossier unique du bénéficiaire** pour le SSIAD :
 - Etudier la faisabilité de basculer les dossiers bénéficiaires sur NetSoins
 - Enregistrer les recueils de données et le plan de soins
 - Former les professionnels à la rédaction de leurs transmissions dans NetSoins et à l'approche « objectifs-actions-ressources » pour les PAP*
 - N'utiliser Apozème que pour la facturation

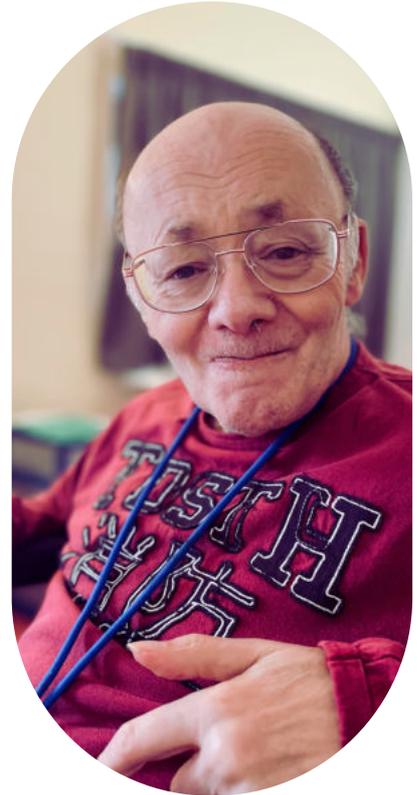
2025

- Équiper les cuisines d'un **logiciel de traçabilité HACCP***





PARTIE 10



LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

A. NOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une meilleure gestion des ressources

- Économie d'énergie par des éco-gestes
- Changements des équipements et des habitudes pour une meilleure gestion thermique
- Nouvelles énergies via le photovoltaïque

La chasse au gaspillage

- Révision des modes de consommation
- Diagnostic et actions concrètes contre le gaspillage alimentaire
- Réparation du bâtiment et des équipements pour lutter contre les consommations cachées (fuites d'eau...)

Notre politique de développement durable cible trois enjeux principaux

La gestion des déchets

- Réduction des déchets plastiques avec un objectif "zéro plastique à usage unique"
- Systèmes de tri intuitifs et accessibles pour toutes les activités
- Valorisation des déchets alimentaires via une solution de compostage



B. NOS PROJETS ET ACTIONS

2024

- Réparer les **fuites** et problèmes d'eau
- Mettre en place des **panneaux solaires** sur tout le bâtiment

2028

2024

- Sensibiliser les professionnels sur les **éco-gestes**, la juste consommation de produits, matériels et énergie
- Mettre en place, à chaque étage, un dispositif de **tri de tous les déchets** (carton, verre, plastique)
- Poursuivre la mise en place la Loi Egalim : 50% des achats de **produits bios et/ou labels**

2025

- Mettre en place la Loi Egalim : réduction du **plastique**
- Mettre en place un système de **valorisation des bio-déchets** :
 - Nouveau système de tri en plonge
 - Mise en place d'un système de compost
 - Partenariat avec un acteur local pour revente de compost

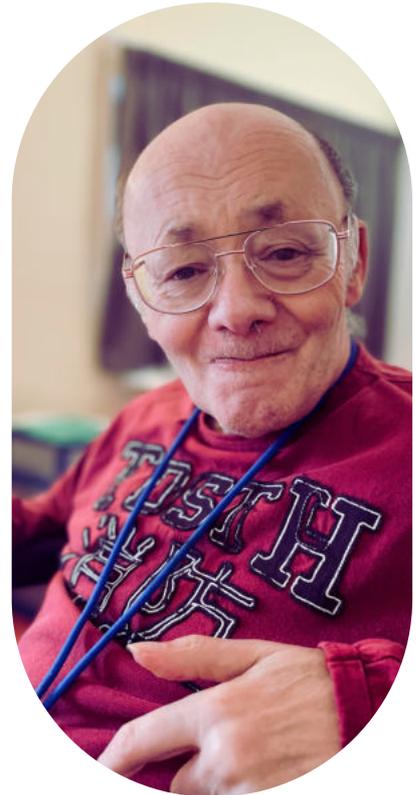
2026

- Mettre en place la Loi Egalim : réaliser un audit **"gaspillage alimentaire"** avec le soutien du service des déchets de la Communauté des Communes Couserans Pyrénées
- Sensibiliser les professionnels sur les enjeux et solutions pour lutter contre le gaspillage alimentaire





PARTIE 11



LA DÉMARCHE QUALITÉ ET
RISQUES EN CHEF
D'ORCHESTRE

Depuis la Loi 2002-2, le secteur médico-social structure son organisation et ses projets au travers des méthodes et outils "Qualité"... C'est à dire ?!



C'EST QUOI UNE DÉMARCHE QUALITÉ ?



La **Démarche Qualité** vise, au travers d'une **organisation structurée** et cohérente, la garantie d'accompagnements répondant aux exigences réglementaires et surtout, aux exigences et besoins des personnes.

La Loi 2002-2 a notamment positionné la **lutte contre la maltraitance** et le **respect des Droits et Libertés** comme figure de proue de ces exigences.

La Démarche Qualité est structurée autour :

- de choix organisationnels formalisés dans des **documents de travail** utiles et accessibles : procédures, traçabilité...
- de l'**évaluation de la qualité** des accompagnements auprès des personnes et de leur entourage : enquêtes de satisfaction, Conseil de la Vie Sociale...
- de l'**évaluation des organisations de travail** : évaluation HAS, audits internes...
- de l'**identification des risques probables**, pouvant nuire à l'organisation et altérer la qualité des accompagnements (les facteurs de risque de maltraitance en premier lieu) ;
- de l'**anticipation de crises potentielles** (épidémie, canicule, rupture de fluides, intrusion, évènements climatiques...) et l'organisation à déployer pour assurer la **continuité des activités** (plan de gestion de crise) ;
- du **signalement et de l'analyse des dysfonctionnements** survenus, démontrant des failles organisationnelles : évènement indésirable, réclamation, accident du travail...
- d'un **plan d'actions** centralisant les projets innovants et actions d'amélioration issue de la démarche ;
- d'un **comité de pilotage** en charge de la coordination et du suivi des actions et projets. Ce Copil* s'assure que les analyses, idées et propositions ne restent pas "lettre morte" et que les actions menées sont réellement efficaces et porteuses d'amélioration.

La démarche d'amélioration continue de la qualité est nourrie par l'analyse de l'organisation institutionnelle, les enquêtes et les propositions du CVS* et CST*. Elle est portée par le CPOM* qui engage le financement et la réalisation des projets



2 NOS POINTS FORTS

- Une **base documentaire** existante
- Des **enquêtes de satisfaction** déjà déployées
- La réalisation d'une **évaluation à blanc HAS** en mars 2023
- Une **démarche de prévention des risques** (méthode et outils) mise en œuvre autour des risques professionnels
 - Une procédure et des outils de **signalement de toute suspicion ou acte avéré de maltraitance**
 - Un **Plan de gestion de crise** qui va au-delà du « plan canicule » et englobe d'autres crises probables (Plan Bleu)
 - Un circuit de signalement, d'enregistrement et d'**analyse des événements indésirables**, avec un bilan annuel présenté au Comité Social Territorial
 - La prise en compte et le **traitement de toutes les réclamations**
- Une **démarche d'amélioration continue** portée par des **réunions** structurées, notamment, autour des actions correctives et des projets (réunions pluriprofessionnelles à l'EHPAD, réunion hebdomadaire au SSIAD, réunion de direction, Conseil de la Vie Sociale...)
- Un **suivi régulier des actions issues du CPOM*** par la gouvernance



3 NOS AXES DE PROGRÈS

- La **base documentaire à mettre à jour** et à rendre plus accessible
- Les **enquêtes de satisfaction** à réaliser chaque année
- Plusieurs **audits ciblés à réaliser** en interne (circuit du linge, circuit du médicament...)
- L'utilisation des **méthodes et outils de prévention pour d'autres risques** (risque infectieux, risque iatrogénie...)
- Le volet "maltraitance" à ajouter au plan de gestion de crise, avec une analyse préalable des **facteurs de risque de maltraitance**
- La **communication du plan de gestion de crise** et de continuité des activités aux professionnels et parties prenantes
- Une **analyse des causes** des événements indésirables à réaliser par et avec les professionnels
- Un circuit de recueil, d'enregistrement et d'analyse des **réclamations** à structurer
- La coordination globale du plan d'actions par un **comité de pilotage**



NOS PROJETS ET ACTIONS

2024

2028

- Construire une **base de documents** accessibles et à jour
 - SSIAD : identifier avec les professionnels les soins et activités nécessitant une procédure (harmonisation des pratiques et/ou capitalisation du savoir-faire)
 - EHPAD : Reprendre la liste des protocoles et ne conserver que ceux étant considérés comme utiles par les professionnels destinataires
- Mettre à jour le **Plan de Gestion de Crise** :
 - Identifier les crises probables
 - Formaliser l'organisation de la cellule de crise
 - Lister les dispositifs et matériels disponibles en cas de crise
 - Centraliser l'annuaire des contacts utiles en cas de crise
 - Anticiper les crises potentielles et rédiger les conduites à tenir et/ou plan de continuité des activités

2024

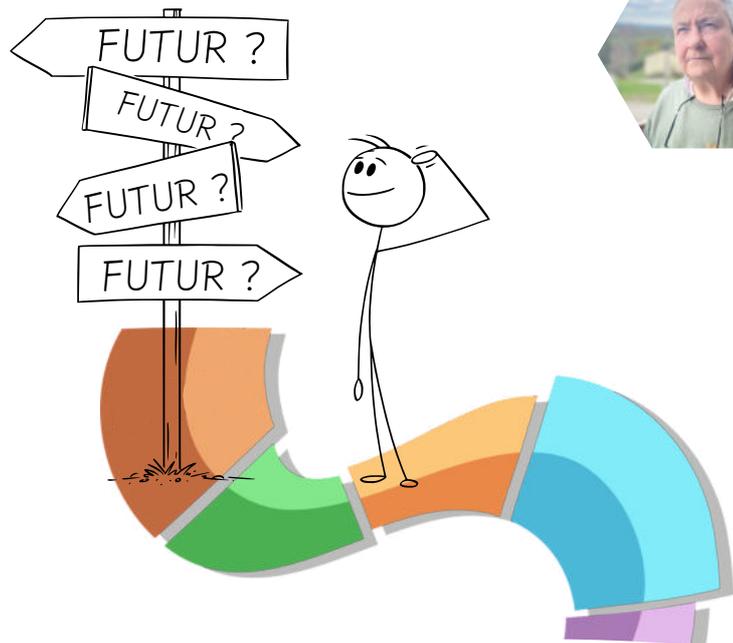
- Signer le nouveau **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens** (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental
- Relancer le **Comité de Pilotage Qualité** à raison de 2 séances par an
- Formaliser la procédure de recueil, d'enregistrement, de traitement et d'analyse des **réclamations** et plaintes
- Sensibiliser les professionnels au signalement des **événements indésirables** (notamment SSIAD). Lorsque cela s'y prête, analyser les causes des événements en réunion pluri-professionnelle ou réunion mensuelle SSIAD
- Poursuivre les **enquêtes de satisfaction du SSIAD**
- Organiser une **enquête « résidents »** pour l'EHPAD
- Proposer aux familles des bénéficiaires du SSIAD de participer au Conseil de la Vie Sociale
- Outiller le **nouveau Conseil de la Vie Sociale** : trame de rapport d'activité...
- Rechercher les causes du risque **légionelles**
- Réaliser un **audit du circuit du linge** pour valider les actions et projets d'améliorations:
 - Réorganisation de l'espace de stockage du linge saisonnier (couvertures...)
 - Révision de la dotation de linge plat
 - Acquisition d'une machine aseptique
 - Externalisation de l'entretien du linge plat en ESAT* (optimisation du travail)
- Organiser une **évaluation du circuit du médicament** et planifier des actions de sécurisation si nécessaire
- Signaler toute **erreur médicamenteuse** et risque iatrogénique : en réaliser une analyse de causes en équipe de manière systématique

2025

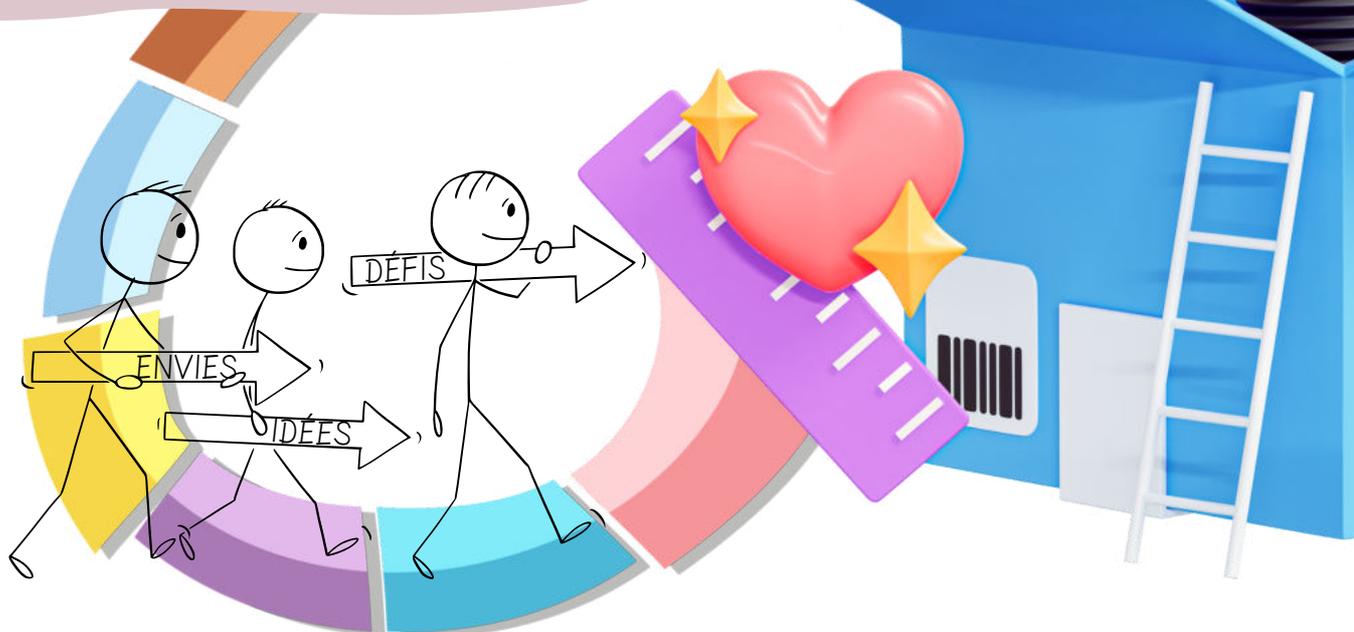
- Organiser l'**évaluation HAS** conformément au calendrier du Conseil Départemental et de l'ARS*
- Réaliser une **enquête « familles »** pour l'EHPAD
- Organiser une **évaluation du circuit des déchets**
- **Climatiser** les circulations (plan canicule)



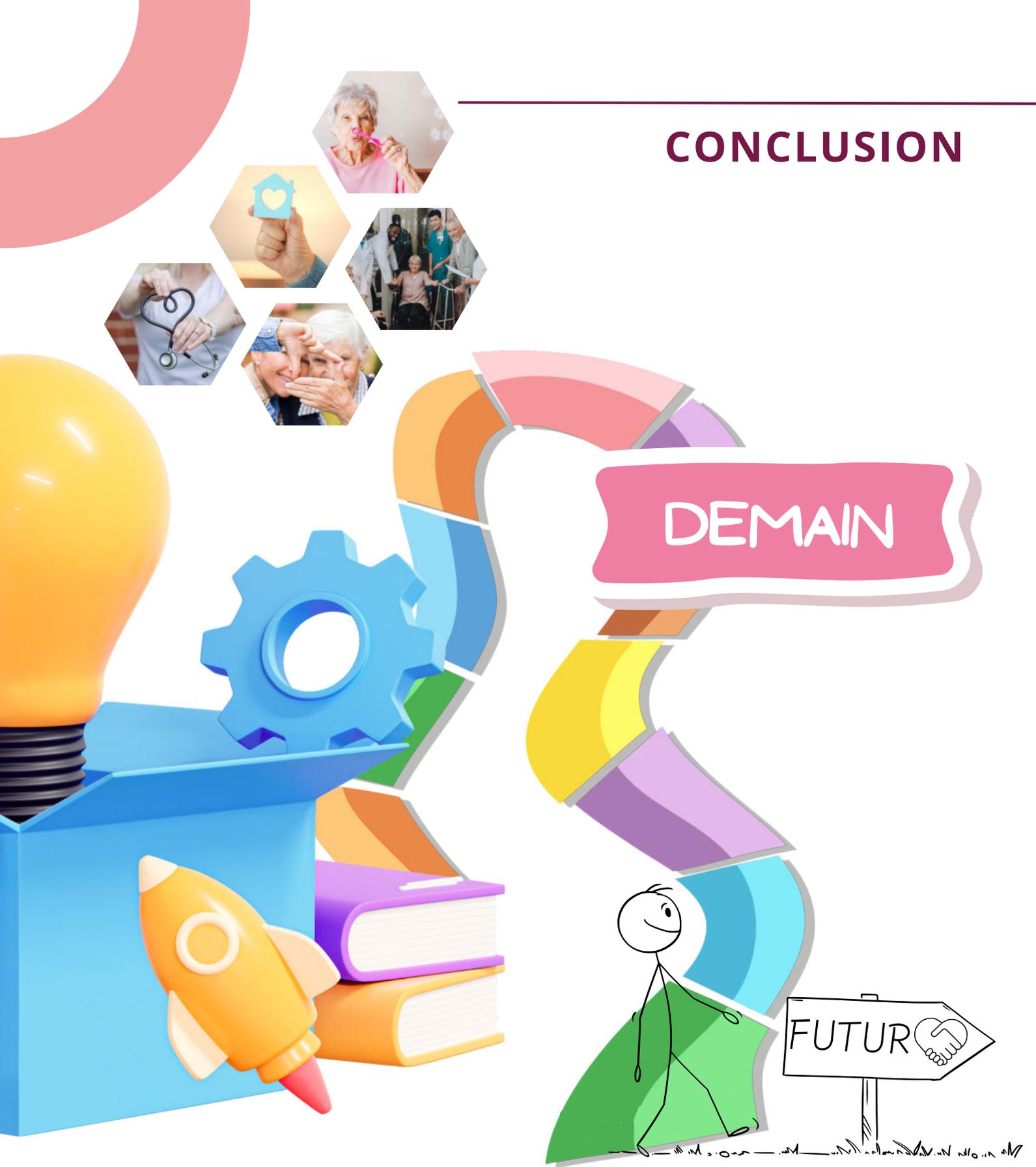
CONCLUSION



AUJOURD'HUI



CONCLUSION

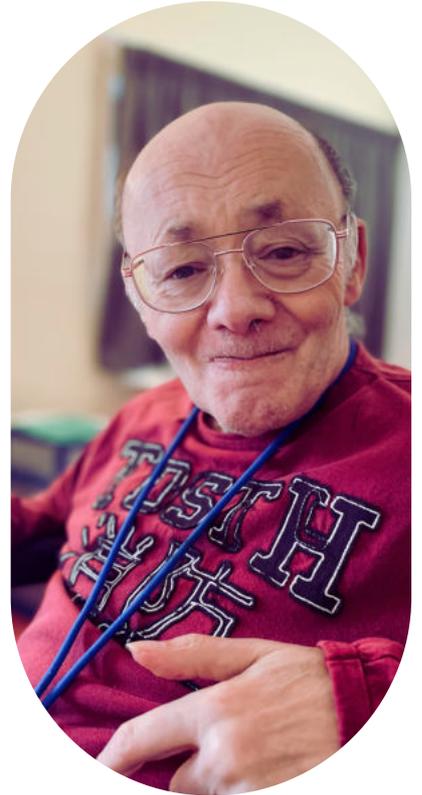


“ Le meilleur moyen de prévoir le futur, c'est de le créer ”





ANNEXES



GLOSSAIRE ET
REFERENCES REGLEMENTAIRES

GLOSSAIRE

| | |
|---------------------|--|
| APA | Activité Physique Adaptée |
| ARACT | Action Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail |
| ARS | Agence Régionale de Santé |
| AS | Aide-Soignant(e) |
| ASG | Assistant en Soins Gérontologiques |
| ASH | Agent de Service Hospitalier |
| ASP (Ariège) | Accompagner en Soins Palliatifs (Ariège) |
| AVP | Aide à la Vie Partagée |
| CCAS | Centre Communal d'Action Sociale |
| CH | Centre Hospitalier |
| CHU | Centre Hospitalier Universitaire |
| COFIL | COmité de PIlotage |
| CPOM | Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens |
| CPTS | Communauté Professionnelle Territoriale de Santé |
| CRT | Centre de Ressources Territorial |
| CST | Comité Social Territorial |
| CVS | Conseil de la Vie Sociale |
| DU | Diplôme Universitaire |
| DUERP | Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels |
| EHPAD | Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes |
| EMG | Équipe Mobile de Gériatrie |
| EMH | Équipe Mobile d'Hygiène |
| EQLAAT | Équipe Locale d'Accompagnement sur les Aides Techniques |
| ESAT | Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail |
| FALC | Facile à Lire et à Comprendre |
| GAP | Groupe d'Analyse de Pratiques |
| GIR | Groupe Iso-Ressources (niveau de perte d'autonomie d'une personne) |
| GMP | GIR Moyen Pondéré |
| GTSMS | Groupement Territorial Social et Médico-Social |
| HACCP | Hazard Analysis Critical Control Point |



GLOSSAIRE

| | |
|-----------------|---|
| HAD | Hospitalisation A Domicile |
| HAS | Haute Autorité de Santé |
| HBD | Hygiène Bucco-Dentaire |
| IDE | Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat |
| IDEC | Infirmier(e) Coordinateur(trice) |
| INM | Intervention Non Médicamenteuse |
| IPA | Infirmier(e) en Pratique Avancée |
| MEOPA | Mélange Equimolaire d'Oxygène et de Protoxyde d'Azote |
| MND | Maladie Neuro Dégénérative |
| OHAT | Oral Health Assessment Tool |
| PAP | Projet d'Accompagnement Personnalisé |
| PASA | Pôle d'Activités et de Soins Adaptés |
| PMP | Pathos Moyen Pondéré (niveaux de soins nécessaires) |
| PPI | Plan Pluriannuel d'Investissement |
| PRAP | Prévention des Risques liés à l'Activité Physique |
| PRAP 2S | PRAP Sanitaire et Social |
| PRAP IBC | PRAP Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau |
| PUI | Pharmacie à Usage Interne |
| QVCT | Qualité de Vie et des Conditions de Travail |
| RABC | Risk Analysis Biocontamination Control |
| RGPD | Règlement Général sur la Protection des Données |
| RPS | Risque Psycho-Social |
| SAD | Service A Domicile |
| SLA | Sclérose Latérale Amyotrophique |
| SSIAD | Services de Soins Infirmiers A Domicile |
| TMS | Trouble Musculo-Squelettique |
| UHR | Unité d'Hébergement Renforcée |
| USLD | Unités de Soins de Longue Durée |
| USPC | Unité de Soins Prolongés Complexes |



REFERENCES REGLEMENTAIRES

LOIS

- Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'**action sociale et médico-sociale**
- Loi n°2005-841 du 26 juillet 2005 relative au **développement des services à la personne** et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale
- Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'**adaptation de la société au vieillissement**

DÉCRETS

- Décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des **évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux**
- Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 portant modification du **Conseil de la Vie Sociale** et autres formes de participation
- Décret 2023-608 du 13 juillet 2023 relatif aux **services autonomie à domicile** et aux services d'aide et d'accompagnement à domicile

CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (CASF)

- **Projet d'établissement** : article L311-8
- **Fonctionnement des EHPAD** : articles D312-155-0 à D312-159-2
- **Conditions minimales d'organisation et de fonctionnement des SAD** : annexe 3-0
- **Droits des résidents** : articles L311-3 à L311-12

CODE DU TRAVAIL

- **Activités de service à la personne** : articles D7231-1 à R7233-12



***Merci pour
votre attention !***

CONTACT :

EHPAD Gustave Pedoya - SSIAD 117
23 chemin des Couronnes
09240 La Bastide de Sérrou

Tél : 05 61 64 51 88
service.administratif@ehpadpedoya.fr
<http://www.ehpadpedoya.fr>



Résidence Gustave Pedoya
EHPAD - SSIAD